

**BANQUE DES ETATS
DE
L'AFRIQUE CENTRALE**

**COMITE NATIONAL ECONOMIQUE ET FINANCIER
DE LA
REPUBLIQUE DE GUINEE EQUATORIALE

Session du 19 décembre 2022



**RAPPORT DE CONJONCTURE DE LA GUINEE EQUATORIALE AU 30
SEPTEMBRE 2022 ET PERSPECTIVES A COURT ET MOYEN
TERMES**

SOMMAIRE

LISTE DE GRAPHIQUES.....	3
VUE D'ENSEMBLE.....	4
I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, FINANCIERE ET MONETAIRE INTERNATIONAL.....	6
A. <i>ACTIVITE ECONOMIQUE ET PRIX : MODERATION DE LA CROISSANCE ET HAUSSE DES PRIX</i>	6
B. <i>MARCHE DES PRODUITS DE BASE : HAUSSE DES PRODUITS DE BASE TIRE PAR LES PRODUITS ENERGETIQUES</i>	8
C. <i>CONDITIONS MONETAIRES ET FINANCIERES : RESSEREMENT DES POLITIQUES MONETAIRES DES BANQUES CENTRQLES</i>	10
D. <i>MARCHE DES CHANGES : DEPRECIATION DE L'EURO PAR RAPPORT AU DOLLAR AMERICAIN</i>	11
II. EVOLUTION ECONOMIQUE, MONETAIRE ET FINANCIERE DE LA GUINEE EQUATORIALE AU 30 SEPTEMBRE 2022.....	12
A. <i>SECTEUR REEL ET PRIX : ACCELERATION DE LA CROISSANCE ET DU NIVEAU DES PRIX</i>	13
B. <i>FINANCES ET DETTE PUBLIQUES</i>	26
1. <i>FINANCES PUBLIQUE : ACCROISEMENT DE L'EXCEDENT BUDGETAIRE</i>	26
2. <i>DETTE PUBLIQUE</i>	27
C. <i>Surveillance multilatérale</i>	27
1. Taux d'inflation.....	28
2. Solde budgétaire de référence.....	28
3. Taux d'endettement public	28
4. Non accumulation des arriérés et apurement du stock existant selon un plan d'apurement validé	28
D. <i>SECTEUR EXTERIEUR : HAUSSE DE L'EXCEDENT DE LA BALANCE COMMERCIAL</i>	28
E. <i>EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES : RENFORCEMENT DE LA POSITION EXTERIEURE</i>	29
1. Evolution des contreparties de la masse monétaire au sens large (M2)	29
2. Evolution de la masse monétaire au sens large (M2)	31
F. <i>Situation comptable de la banque centrale</i>	31
G. <i>SITUATION BANCAIRE : HAUSSE DU BILAN BANCAIRE</i>	33
H. <i>EVOLUTION DU MARCHE MONETAIRE ET TITRES PUBLICS : RESSEREMENT DE LA POLITIQUE MONETAIRE ET HAUSSE DE L'ACTIVITE INTERBANCAIRE</i>	35
ANNEXES.....	40

LISTE DE GRAPHIQUES

Graphique 1 : Indice des cours des produits de base exportés par la CEMAC	9
Graphique 2 : Contributions à la croissance de l'indice des cours des produits de base exportés par la CEMAC	9
Graphique 3: <i>Évolution du cours de l'euro par rapport au dollar US en moyenne mensuelle</i>	11
Graphique 4 : <i>Évolution du taux de croissance de la Guinée Equatoriale 2015-2022(%)</i>	13
Graphique 5 : <i>Evolution de la production de cacao en Guinée Équatoriale (1996-2022)</i>	16
Graphique 6 : <i>Évolution cumulée de la production de bois en grume (volume en mètres cubes)</i>	17
Graphique 7 et 8 : <i>Exportation du bois en grume Par société (Volume en m3) et destination (Variation en %)</i>	18
Graphique 9: <i>Évolution moyenne journalier du pétrole brut</i>	20
Graphique 10 : <i>Évolution moyenne journalier du pétrole condensat</i>	20
Graphique 11 : <i>Évolution du Gaz National Liquéfié</i>	21
Graphique 12: <i>Évolution du Méthanol</i>	22
Graphique 13 et 14: <i>Transformation de bois par sociétés et par espèces</i>	22
Graphique 15 : <i>Évolution du taux d'inflation fin septembre 2022</i>	25
Graphique 16 : <i>Évolution de Finances Publiques</i>	27

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Principaux indicateurs de l'environnement international (2021-2023).....	7
---	---

VUE D'ENSEMBLE

La croissance économique de l'ensemble des pays devrait s'être contractée en 2022, dans un contexte d'inflation élevée et de normalisation des politiques monétaires dans le monde. A court terme, l'économie mondiale pâtit des effets néfastes du conflit entre la Russie et l'Ukraine, en plus du ralentissement plus prononcé que prévu de l'économie Chinoise, des suites des reconfinements et de l'aggravation de la crise de l'immobilier. Ainsi, le Fonds monétaire international (FMI), dans la mise à jour de ses prévisions d'octobre 2022, table sur un taux de croissance de l'économie mondiale de 3,2 % en 2022, après 6,0 % en 2021, pour ensuite se tasser à 2,7 % en 2023.

Par espace géographique, le taux de croissance réel de l'activité pour *les économies avancées* devrait chuter à 2,4 % en 2022, après 5,2% en 2021 et diminuerait à 1,1% en 2023. *Pour les économies émergentes et en développement*, le PIB réel se fixerait à 3,7% en 2022, et resterait stable à 3,7 % en 2023, après 6,6 % en 2021. *En Afrique subsaharienne*, le taux de croissance du PIB réel diminuerait à 3,6 % en 2022, après 4,7 % en 2021 et devrait s'améliorer légèrement à 3,7% en 2023.

S'agissant de *l'évolution des prix*, l'inflation mondiale est passée de 4,7% en 2021 à 8,8% en 2022, devrait diminuer à 6,5% en 2023. Dans les pays économies avancées, l'inflation devrait grimper à 6,5 % en 2022, après 3,1 % en 2021 ; et dans les économies émergentes et en développement, l'inflation s'établirait à 9,5 % en 2022, après 5,9 % en 2021. Les chocs liés à l'offre sur les prix des produits alimentaires et de l'énergie provoqués par le conflit en Ukraine pourraient fortement accroître l'inflation globale et se répercuter sur l'inflation hors alimentation et énergie, déclenchant un nouveau durcissement des politiques monétaires.

Le taux de variation du *volume des échanges commerciaux* reculerait à 4,1% en 2022, après une croissance de 10,1% en 2021, et devrait décroître de 3,2% en 2023. Ce ralentissement s'expliquerait en partie par le recul de la demande mondiale provoqué par les problèmes sur les chaînes d'approvisionnement.

Sur le plan régional, l'Indice Composite des Activités Economiques (ICAE) de la CEMAC en glissement annuel, s'est inscrit en hausse de 7,0%, une performance en recul par rapport à la même période un an plus tôt +8,4%.

S'agissant des principaux indicateurs macroéconomiques de la CEMAC, les prévisions de la BEAC¹ tablent sur i) un taux de croissance du PIB réel de 2,9% en 2022 contre 1,7% en 2021 ; ii) une hausse de tensions inflationnistes, avec une inflation à 5,5% en moyenne annuelle ; iii) un redressement du solde budgétaire base engagements, dons compris, qui deviendrait excédentaire à 0,7% du PIB en 2022, après -1,3% du PIB en 2021, ainsi que celui du solde du compte courant qui passerait de -0,9% du PIB en 2021 à 5,1% du PIB en 2022 et ; iv) une augmentation de la masse monétaire de 15,7% tandis que les avoirs extérieurs nets bondiraient de 74,8%. En conséquence, le taux de couverture extérieure de la monnaie passerait de 64,0% en 2021 à 80,6% en 2022. *Concernant*

¹ Cours du baril de pétrole à 99,9 dollars

les avoirs extérieurs nets de la BEAC, les prévisions établies par les services de la Banque Centrale montrent que cet agrégat se situerait à 2 296,6 milliards (3,50 milliards d'euros) à fin décembre 2022.

À *moyen terme*, la situation macroéconomique des pays de la CEMAC resterait fortement tributaire de la dynamique des cours des prix des matières premières, eux-mêmes conditionnés par la reprise de la demande mondiale et l'issue du conflit entre l'Ukraine et la Russie. La croissance économique révisée sur la période 2023-2025, devrait s'établir à 3,3%. Toutefois, il est observé dans la sous-région une accélération plus forte qu'attendue des pressions inflationnistes, avec un taux d'inflation projeté largement au-dessus du seuil communautaire à 4,2 % en septembre 2022, qui continuerait à grimper à 5,2 % en décembre 2022 et devrait atteindre le pic de 5,7 % en mars 2023, et redescendrait à 3,5 % en décembre 2023.

Sur le *plan national*, la croissance serait de 3,9% en 2022 après 0,9% en 2021 et devrait s'établir sur le moyen terme 2023-2025 à -4,3%. S'agissant de l'évolution des prix, l'inflation en Guinée Equatoriale, s'est hisserait en moyenne annuelle à 5,2%, et resterait en moyenne en dessus de la norme communautaire de 3,0% pour la période 2023-2025. Au niveau de finances publiques, le solde budgétaire base engagements, dons compris, demeurerait excédentaire à 1,3% du PIB en 2022, après 2,6% en 2021, et resterait en moyenne à 1,1% du PIB pour la période 2023-2025. Pour les comptes extérieurs, le solde du compte courant, passerait de -8,2% en 2021 à 0,8% en 2022.

Pour ce qui est de l'activité du système bancaire de la Guinée Equatoriale à fin septembre 2022, elle a été marquée par une progression de l'excédent de trésorerie de 28,5 % pour se situer à 589 milliards. Cette hausse tendancielle est observée à compter de fin septembre 2020. S'agissant de la qualité du portefeuille du système bancaire, elle s'est améliorée. Ainsi, les créances en souffrance s'élèvent à 552 milliards et représentent 57 % des crédits bruts au 30 septembre 2022, contre 61 % douze mois auparavant.

Le *marché monétaire* en Guinée Equatoriale a été marqué par : i) une augmentation du volume des transactions interbancaires, avec une progression de 70% entre le troisième trimestre 2021 et le troisième trimestre 2022 ; ii) une hausse de l'encours moyen trimestriel des injections de liquidité au troisième trimestre de 22% ; iii) une hausse du coût des ressources, le taux moyen pondéré des montants adjudés au titre des opérations principales d'injection de liquidité a oscillé entre 4,56% et 6,11% pour le troisième trimestre 2022, contre un coût oscillant entre 3,50 et 3,90% à la même période un an plus tôt ; iv) une diminution de 11% de l'encours global des titres publics à souscription libre du Trésor, passant de 669,51 milliards de FCFA à fin septembre 2021, à 593,63 milliards de FCFA à fin septembre 2022 et ; v) une diminution du taux moyen pondéré des émissions des Bons du Trésor Assimilables, évoluant ainsi d'une moyenne de 9,00% à fin septembre 2021 à une moyenne de 6,55% un an plus tard à la même période.

I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, FINANCIERE ET MONETAIRE INTERNATIONAL

A. ACTIVITE ECONOMIQUE ET PRIX : MODERATION DE LA CROISSANCE ET HAUSSE DES PRIX

Selon les perspectives de l'économie mondiale, mises à jour en octobre 2022 par le FMI, la croissance économique s'établirait à 3,2% en 2022, après 6,0% en 2021 et diminuerait à 2,7% en 2023. L'activité économique devrait pâtir des effets néfastes du conflit entre la Russie et l'Ukraine, en plus de la pandémie de COVID-19 qui n'est pas totalement éradiquée et continue d'impacter l'économie Chinoise économies.

S'agissant *des économies avancées*, aux **États-Unis**, la croissance du PIB se situerait à 1,6 % en 2022, après 5,7% en 2021 et diminuerait à 1,0% en 2023. Pour la **Zone euro**, la croissance du PIB réel diminuerait en rythme annuel à 3,1% en 2022, après 5,2% en 2021, et devrait atteindre 0,5% en 2023.

Dans les principales *économies émergentes et en développement*, en **Chine**, la croissance du PIB réel, s'établirait à 3,2% en 2022, après une forte croissance de 8,1% en 2021 et remonterait à 4,4% en 2023. L'évolution de l'activité économique serait due à une aggravation de la crise du secteur immobilier et pourrait se propager à son secteur bancaire. En **Inde**, l'activité progresserait sur un an à 6,8% en 2022, après une croissance de 8,7% en 2021 et diminuerait légèrement à 6,1% en 2023.

En *Afrique Subsaharienne*, le PIB réel de l'**Afrique du Sud**, diminuerait à 2,1% en 2022 après 4,9% en 2021 et se situerait à 1,1% en 2023. Au **Nigeria**, la croissance se situerait à 3,2% en 2022, après une croissance de 3,6% en 2021 et resterait quasi stable à 3,0% en 2023.

Pour l'**Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)**² l'activité économique au sein de l'union s'est dégraderait en 2022, avec une croissance de 4,9% du PIB, après 5,9% en 2021 et devrait s'accélérer en 2023 pour s'établir à 6,4%.

En ce qui concerne la **Zone CEMAC**, la reprise de l'activité de l'union économique et monétaire s'est consoliderait à 3,2% en 2022, après 1,5% en 2021 et resterait quasi stable à 2,9 % en 2023.

Au niveau des conditions monétaires et financières, la plupart des banques centrales des pays avancés ont poursuivi le resserrement de leur politique monétaire afin de lutter contre l'inflation, de même celles des économies en développement ont entamé le resserrement de leur politique monétaire accommodante.

² En zone UEMOA l'inflation en moyenne annuelle serait de 3,6% et de 8,5% en glissement annuel à fin août.

Tableau 1: Principaux indicateurs de l'environnement international (2021-2023)

INDICATEURS ³ (en %, sauf indication contraire)	2021	2022	2023
<i>Taux de croissance</i>			
Economie mondiale	6,0	3,2	2,7
Economies avancées	5,2	2,4	1,1
Etats-Unis	5,7	1,6	1,0
Japon	1,7	1,7	1,6
Canada	4,5	3,3	1,5
Royaume-Uni	7,4	3,6	0,3
Zone Euro	5,2	3,1	0,5
Allemagne	2,6	1,5	-0,3
France	6,8	2,5	0,7
Italie	6,6	3,2	-0,2
Espagne	5,1	4,3	1,2
Afrique Sub-saharienne	4,7	3,6	3,7
Nigéria	3,6	3,2	3,0
Afrique du Sud	4,9	2,1	1,1
CEMAC	1,7	2,9	3,0
Economies émergentes et en développement	6,6	3,7	3,7
Economies émergentes et en développement d'Asie	7,2	4,4	4,9
Chine	8,1	3,2	4,4
Inde	8,7	6,8	6,1
Pays émergents et en développement d'Europe	6,8	0,0	0,6
Russie	4,7	-3,4	-2,3
<i>Taux de croissance du commerce mondial</i>	10,1	4,3	2,5
<i>Taux d'inflation</i>			
Economies avancés	2,9	5,5	3,7
Economies émergents et en développement	5,9	9,9	8,1

Source : FMI

Sur le plan régional, l'Indice Composite des Activités Economiques (ICAE) de la CEMAC, en glissement annuel, s'est inscrit en hausse de 7,0 % au deuxième trimestre 2022, une performance en recul par rapport à la même période un an plus tôt de 8,4 %. En glissement trimestriel, l'ICAE s'est légèrement décro, de 0,6 % au deuxième trimestre 2022 contre 0,7 % un trimestre plus tôt. Ces faibles progressions de l'ICAE sur deux trimestres consécutifs marquent un certain attentisme de l'activité économique dans la Zone.

Dans le même temps, le niveau général des prix dans la CEMAC se sont accrues au deuxième trimestre 2022. En effet, l'inflation s'est hissée à 3,0 % en moyenne annuelle, et à 5,6 % en glissement annuel.

³ Taux de croissance annuel.

Pour l'année 2022, les prévisions de la BEAC pour la CEMAC tablent sur i) un taux de croissance du PIB réel de 2,9 % contre 1,7 % en 2021, porté principalement par un rebond de la croissance pétrolière (1,5 % en 2022, contre -7,2 % un an plus tôt), ii) une accélération des pressions inflationnistes à 5,5 % en 2022, contre 1,6 % un an plus tôt, iii) un redressement du solde budgétaire base engagements, dons compris, qui deviendrait excédentaire à 0,7 % du PIB en 2022, après -1,3 % du PIB en 2021, et iv) un solde du compte courant qui passerait de -0,9 % du PIB en 2021 à 5,1 % du PIB en 2022.

Sur le plan de la monnaie, la masse monétaire augmenterait de 15,4 % tandis que les avoirs extérieurs nets bondiraient de 78,4 %. Le taux de couverture extérieure de la monnaie passerait de 64,0 % en 2021 à 81,5 % en 2022 et les réserves de change passeraient à 3,92 mois d'importations de biens et services à fin décembre 2022, contre 3,70 mois en 2021.

Sur le plan national, la croissance serait de 3,9% en 2022 contre 0,9% en 2021 et devrait s'établir sur le moyen terme 2023-2025 à -4,3%.

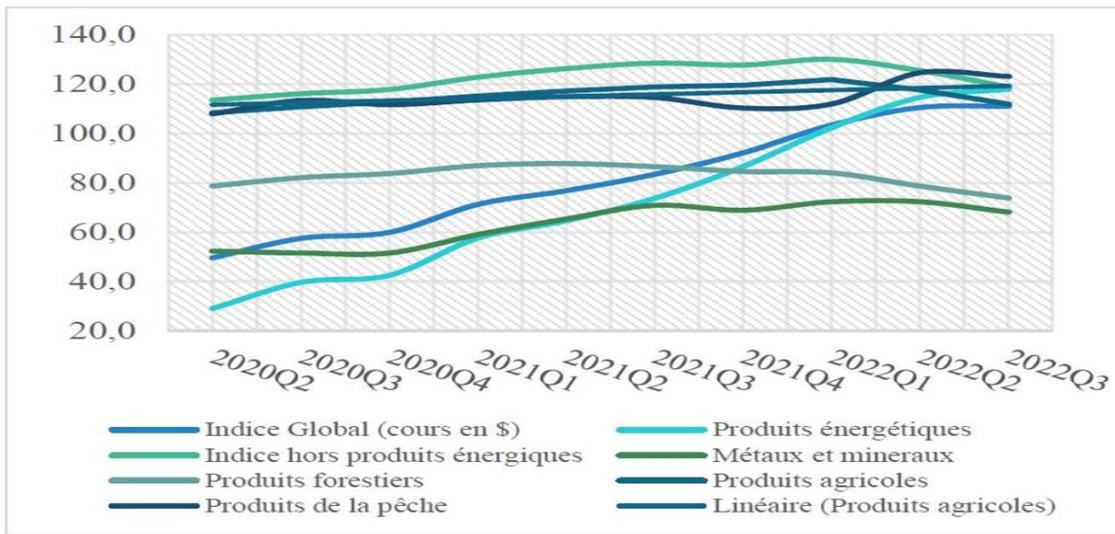
B. MARCHÉ DES PRODUITS DE BASE : HAUSSE DES PRODUITS DE BASE TIRE PAR LES PRODUITS ENERGETIQUES

L'indice global des cours des produits de base exporté par la CEMAC a augmenté de 0,5% au cours du troisième trimestre, s'établissant à 111,03. Cette évolution a été déterminée par la croissance des prix des produits énergétiques (2,9%). En revanche, il a été observé une baisse générale des prix des produits non énergétiques (- 5,8 %). Cet affaiblissement a été perceptible au niveau des cours des produits forestiers (- 6,1 %), métaux et minéraux (-5,8 %), produits agricoles (-4,9 %) et produits de la pêche (-1,2 %).

S'agissant des cours des produits énergétiques, elles ont progressé de 2,9% au cours du troisième trimestre 2022, en raison d'une augmentation du prix du gaz naturel (112,6%), atténuée par la baisse du prix du baril de pétrole (-10,6%) dans un contexte de récession mondiale. En effet, le cours moyen trimestriel de gaz naturel est passé de 19,0 \$/mmbtu à la fin de deuxième trimestre 2022 à 40,4 \$/mmbtu au troisième trimestre ; tandis que le cours du baril, est revenu de 107,9 dollars en moyenne au deuxième trimestre à 96,4 dollars au troisième trimestre 2022, en raison des dépréciations monétaires, plusieurs économies importatrices de pétrole ont enregistré une hausse en monnaie nationale.

Concernant l'indice des cours hors produits énergétiques, il a régressé de 5,3%, revenant de 125,4 au deuxième trimestre 2022 à 118,7 au troisième trimestre 2022, du fait d'une baisse généralisée des prix des produits des produits forestiers (-6,1%), des métaux et minerais (- 5,8%) et des produits agricoles (-4,9%).

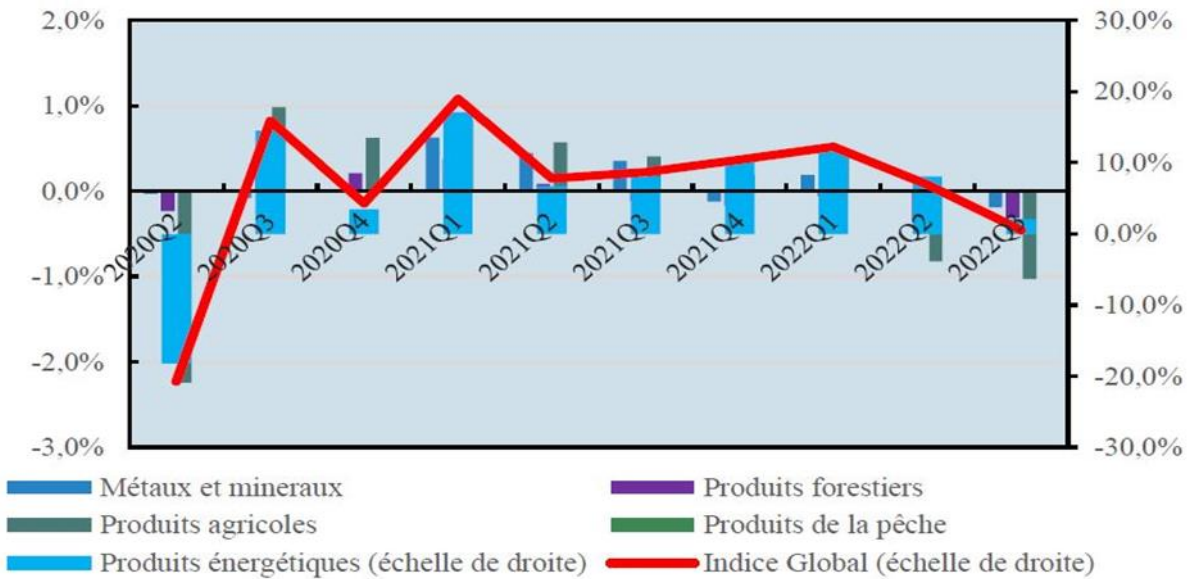
Graphique 1 : Indice des cours des produits de base exportés par la CEMAC



Source : BEAC

En termes de contributions, comme toujours, la dynamique de l'indice global des cours des produits de base a été portée par l'indice des prix des produits énergétiques. Les produits non énergétiques ont contribué négativement à l'indice.

Graphique 2 : Contributions à la croissance de l'indice des cours des produits de base exportés par la CEMAC



Source : BEAC

C. CONDITIONS MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES : RESSEREMENT DES POLITIQUES MONÉTAIRES DES BANQUES CENTRALES

La plupart des banques centrales des économies avancées ont poursuivi le resserrement de leur politique monétaire afin de lutter contre l'inflation, de même que celles des pays en développement ont entamé le resserrement de leur politique monétaire accommodante. En effet, les incertitudes entourant l'environnement international telles que l'impact de la crise sanitaire de la COVID-19 et les contraintes pesant sur les circuits d'approvisionnement dans les économies avancées provoquée par le conflit russo-ukrainienne restent persistantes.

A l'issue de la dernière réunion du Conseil *des Gouverneurs de la Banque Centrale Européenne (BCE)* du 08 septembre 2022, il a été décidé d'augmenter les trois principaux taux d'intérêt directeurs de 75 points de base. Ainsi, le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement est passé à 1,25 %, celui de la facilité de prêt marginal à 1,50 % et celui de la facilité de dépôt à 0,75 % à compter du 14 septembre 2022. Cette mesure a été prise en anticipation de la transition du niveau actuellement très accommodant des taux directeurs vers des niveaux qui assureront un retour au plus tôt de l'inflation vers l'objectif de 2% à moyen terme de la BCE. En effet, l'inflation reste beaucoup trop forte et elle devrait demeurer supérieure à l'objectif pendant une période prolongée. Selon l'estimation rapide d'Eurostat, l'inflation a atteint 9,1 % en août.

Le Comité de politique monétaire de la *Banque Centrale du Japon (BoJ)*, réuni le 21 juin 2022, a maintenu son taux d'intérêt et l'orientation de sa politique monétaire inchangée. Ainsi, la banque a maintenu son taux de dépôt à court terme à -0,1 % et poursuivra sa politique d'achat illimité des obligations du Gouvernement à 10 ans qui vise à plafonner leurs rendements à 0,25%.

En Chine, lors de sa dernière réunion de politique monétaire du 22 août 2022, *la banque centrale chinoise* a abaissé une fois de plus cette année, deux de ses taux d'intérêt de référence, ceci une semaine après avoir baissé son taux d'intérêt de référence pour les prêts hypothécaires, une mesure destinée à soutenir l'économie et un secteur immobilier à la peine. Le Loan Prime Rate (LPR) à un an, qui constitue la référence des taux les plus avantageux que les banques peuvent offrir aux entreprises et aux ménages, a été réduit de 3,70 % à 3,65 %, et celui à cinq ans, référence pour les prêts hypothécaires, a été abaissé de 4,45 % à 4,3 %.

Le Comité de politique monétaire de la *Fed (Federal Open Market Committee)*, lors de sa réunion du 26 au 27 juillet 2022, a décidé d'augmenter, et pour la troisième fois consécutive, ses taux directeurs à l'appui de ses objectifs de maintenir l'inflation à 2 %. Elle porte ainsi la fourchette cible du taux des fonds fédéraux de 2,25%, - 2,5% à 3,00% à 3,25 % (+ 75 points de base), En outre, la Fed prévoit que des augmentations continues de la fourchette cible seraient nécessaires, tant que l'inflation resterait à un niveau historiquement élevé.

La Banque d'Angleterre (Bank of England ou BoE) lors de sa dernière réunion de politique monétaire du 03 août 2022, a décidé d'augmenter son taux directeur de 0,5 point de pourcentage à 2,25 %. En outre, la BoE a annoncé la réduction du stock d'obligations d'état achetées par l'émission de ses réserves, de 80 milliards de livres sterling au cours des douze (12) prochains mois, pour un total de 758 milliards de livres sterling.

En *Afrique subsaharienne*, la plupart des banques centrales ont entamé le resserrement de leurs politiques monétaires, dans un contexte de hausse généralisée des prix, suite aux effets du conflit en Ukraine.

En *Afrique du Sud*, la *South African Reserve Bank (SARB)*, dans son dernier communiqué de presse a décidé d'augmenter le taux de rachat des titres de 75 points de base à 5,50 % par an, à compter du 22 juillet 2022.

Le Comité de politique monétaire de la *Banque Centrale du Nigéria (BCN)*, réuni les 18 et 19 juillet 2022, a décidé d'augmenter son principal taux d'intérêt directeur de 150 points de base à 14,5 % et de maintenir son coefficient des réserves obligatoires à 27,5 %.

La Banque Centrale du Congo (BCC), lors de sa réunion, a maintenu inchangé son principal taux directeur à 7,5 %. Les coefficients des réserves obligatoires sur les dépôts en devises à vue et à terme ont été maintenus respectivement à 13,0 % et 12,0 % et ceux des dépôts en monnaie nationale à vue et à terme à 0 %.

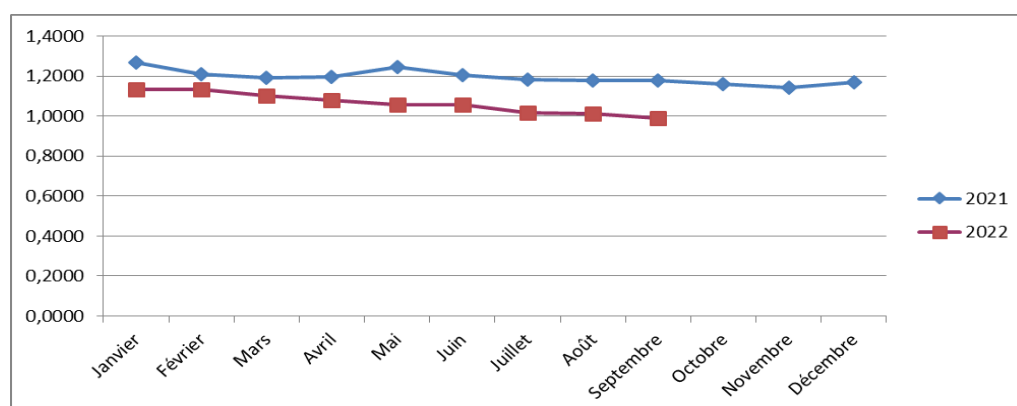
La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) lors de sa dernière réunion a décidé de relever de 25 points de base ses taux directeurs. En effet, le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité s'est fixé à 2,50 % et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal à 4,50 %. Le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union, est quant à lui demeuré à 3,00%.

Le *Comité de Politique Monétaire (CPM) de la BEAC*, lors de sa dernière réunion du 26 septembre 2022, a décidé de relever 50 points de base son taux d'intérêt des Appels d'Offres (TIAO) de 4,00% à 4,52% et le taux de la facilité de prêt marginal de 5,75% à 6,25%, afin de préserver la stabilité externe et interne de sa monnaie le FCFA. En outre, il a décidé de maintenir inchangé le taux de la facilité de dépôt à 0,00%, et les coefficients des réserves obligatoires à 7,00% sur les exigibilités à vue et 4,5% sur les exigibilités à terme.

D. MARCHE DES CHANGES : DEPRECIATION DE L'EURO PAR RAPPORT AU DOLLAR AMERICAIN

Sur *le marché des changes*, l'euro s'est fortement déprécié par rapport au dollar depuis le début de l'année 2022. En effet, sur cette période, l'euro a perdu environ 12 % de sa valeur face au dollar. Cette dépréciation vis-à-vis du dollar américain est le reflet, d'une part, des incertitudes économiques qui planent au niveau de la Zone Euro et, d'autre part, des différences de stratégies de politique monétaire adoptées par les principales Banques Centrales.

Graphique 3: Évolution du cours de l'euro par rapport au dollar US en moyenne mensuelle



Source : SDM/BEAC

II. EVOLUTION ECONOMIQUE, MONETAIRE ET FINANCIERE DE LA GUINEE EQUATORIALE AU 30 SEPTEMBRE 2022

Après une année 2020 lourdement impactée par la Covid-19 et une timide reprise amorcée en 2021, la Guinée Equatoriale devrait enregistrer un remarquable rebond d'activité en 2022, en raison notamment des bonnes performances attendues pour le secteur pétrolier, propulsé par les activités gazières, ainsi qu'un dynamisme prévu pour le secteur non pétrolier favorisé par la dissipation de la pandémie de la Covid-19.

En effet, le taux de croissance du PIB, actualisé à fin septembre, serait de 3,9% en 2022, en baisse par rapport à la prévision initiale en début d'année de 5,4%, après une croissance positive de 0,9% enregistrée en 2021.

Ainsi en 2022, les principales hypothèses retenues pour l'évaluation de l'activité économique nationale sont :

- *Au plan externe :* i) la hausse des cours du pétrole brut équato-guinéen de 43,8% (65,6 dollar/baril en 2021 à 94,4 dollars \$ /baril en 2022), et du gaz (312,5 dollar \$/tonne en 2021 à 449,5 dollar/tonne en 2022) ; ii) une dépréciation du FCFA par rapport au Dollar US de 15,3% (554,2 FCFA/\$ en 2021 à 639,6 FCFA/\$ en 2022), et iii) un renforcement des termes de l'échange de 51,7% (indice de termes de l'échange de 78,6 en 2021 à 119,3 en 2022) ;
- *Au plan interne:* i) la hausse des exportations de Méthanol, Gas Naturel Liquéfié et Autres Gaz de 17,0% évoluant à 5,7 millions de tonnes barils (178,6 milliers de Bbls/jour) en 2022 contre 4,8 millions de barils (150,9 milliers de Bbls/jour) en 2021 ; ii) une diminution de la production du pétrole brut de 3,7% évoluant à 5,7 millions de tonnes (114,5 milliers de barils/jour) en 2022 contre 5,9 millions de tonnes (118,9 milliers de barils/jour) en 2021; iii) une augmentation des exportations de bois de 7,1% (253,9 milliers de m³ en 2022 face à 237,1 milliers de m³ en 2021); iv) une augmentation prévue de dépenses en capital de l'Etat à hauteur de 172% (323,8 milliards FCFA en 2022 contre une exécution de 119,2 milliards FCFA en 2021); v) l'ouverture totale des frontières terrestres et aériennes qui avaient été fermes dans le cadre des mesures de la contention de la pandémie, créant ainsi, une hausse de la consommation et des investissements privés; et vi) des fortes pressions inflationnistes, avec un taux d'inflation moyenne annuelle estimé à 5,2% en 2022, largement en-dessus de la norme communautaire.

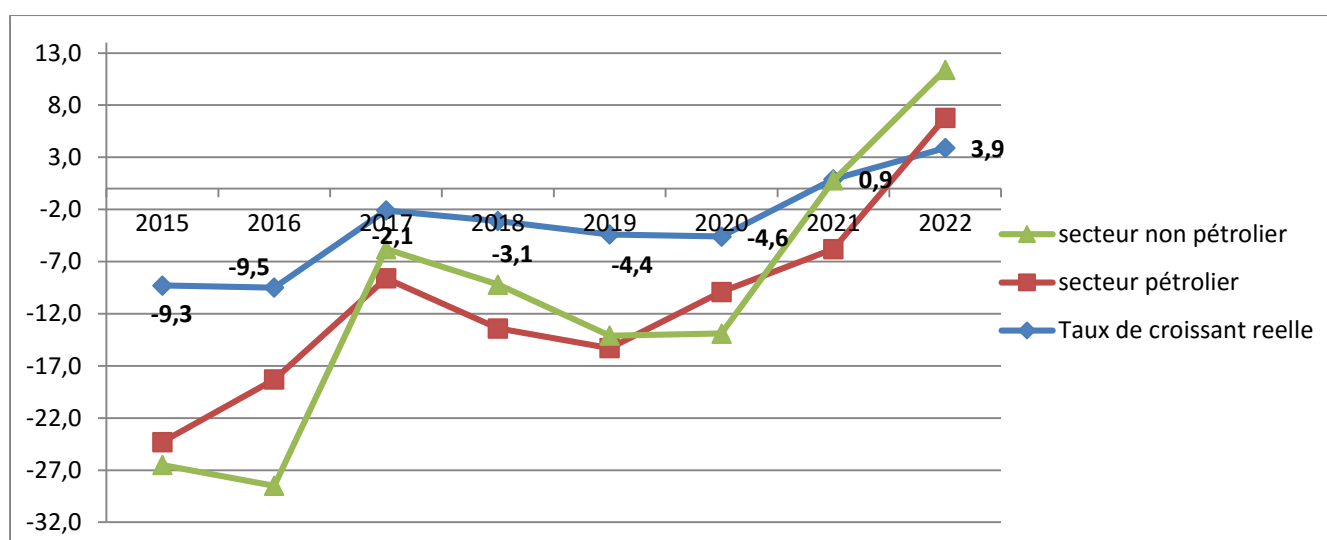
A. SECTEUR REEL ET PRIX : ACCELERATION DE LA CROISSANCE ET DU NIVEAU DES PRIX

La croissance économique réelle de la Guinée Equatoriale devrait ressortir en hausse de 3,9% en 2022, après une timide reprise amorcée en 2021 de 0,9%. Cette embellie de l'activité économique serait soutenue par une croissance aussi bien du secteur pétrolier que non pétrolier. Pour le secteur pétrolier, il est prévu un accroissement de 2,9% en 2022 après -6,7% en 2021, et le secteur non pétrolier accroître de 4,6% en 2022, après 6,6% en 2021.

Les facteurs suivants expliqueraient l'évolution de cette conjoncture économique :

- **Pour le secteur pétrolier:** *i)* un contexte mondiale marqué par le rebond des cours des hydrocarbures, du fait de la contraction de l'offre mondiale, lié au conflit entre la Russie et l'Ukraine; *ii)* des meilleures performances attendues de la production de GNL et Méthanol par rapport à l'année précédente, suite à la réparation effectuée sur le complexe pétrolier à Punta Europa à la suite de l'incendie survenu à fin septembre 2021, ainsi que, *iii)* un meilleur rendement de la production de pétrole brut par rapport à la prévision initiale, tirant profit de la hausse de cours.
- **Pour le secteur non pétrolier:** *i)* la levée des mesures des restrictions mises en place pour la contention de la pandémie, notamment l'ouverture des frontières terrestres et aériennes, la suppression des confinements pour les passagers arrivant en Guinée Equatoriale, ont créé un regain de confiance et en conséquence une hausse de la consommation et des investissements privés; *ii)* la progression attendue des dépenses en capital de l'Etat dans le cadre de la relance des investissements publics; ainsi que *iii)* la hausse exponentielle de la production de bois.

Graphique 4 : Évolution du taux de croissance de la Guinée Equatoriale 2015-2022(%)



Sources : BEAC

1.0- Evolution de la contribution de la demande à la croissance globale

En 2022, *la demande intérieure brute* contribuerait positivement à la croissance de 11,9% après une contribution de 20,7% enregistrée en 2021.

En effet, la *consommation globale* afficherait une contribution positive à la croissance de 13,3% en 2022, après 20,3% en 2021, favorisée en grand partie par la consommation privée de 12,4%, après 19,7% en 2021 et la consommation publique de 1,0%, après 0,6% en 2021. Par contre, les *investissements bruts* contribueraient négativement à la croissance de 1,4% en 2022, après une contribution de 0,4% en 2021, expliqué notamment par la contraction des investissements privés du secteur non pétrolier de 4,4%, après -0,9% en 2021, malgré une contribution positive des investissements public de 1,2%, après une contribution négative de 0,1% en 2021.

Par ailleurs, la *demande extérieure nette* afficherait une contribution négative de 8,0% en 2022, après un apport négatif de -19,8%, expliqué par une réduction des importations et une notable amélioration des exportations. En effet, la contribution des *exportations de biens et services* serait négative de 7,1% en 2022 après un apport aussi négatif de 7,7% en 2021 et des *importations de biens et services* -0,9%, après -12,2% en 2021.

Tableau 2 : Contribution de la demande à la croissance réelle (2013-2025)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
			0	Estim.	Estim.	Estim.	Estim.	Estim.	Estim.	MAJ. Nov	Prév.	Prév.	Prév.
PRODUIT INTERIEUR BRUT	-4,0%	-0,7%	-9,3%	-9,5%	-2,1%	-3,1%	-4,4%	-4,6%	0,9%	3,9%	-3,5%	-7,1%	-2,2%
DEPENSES INTERIEURES BRUTES	1,8%	-1,8%	-29,4%	-6,7%	-2,2%	1,5%	-7,7%	-13,6%	20,7%	11,9%	-4,6%	-10,8%	-3,0%
Consommation	3,8%	3,2%	-22,8%	5,9%	-14,8%	0,7%	1,0%	-11,2%	20,3%	13,3%	-2,5%	-8,9%	-1,4%
Publique (Etat)	1,7%	-2,6%	-2,0%	1,0%	0,1%	0,8%	0,7%	-2,6%	0,6%	1,0%	-3,0%	-0,4%	-0,4%
Privée	2,2%	5,8%	-20,8%	4,9%	-14,9%	-0,2%	0,3%	-8,6%	19,7%	12,4%	0,5%	-8,6%	-1,0%
Investissements bruts	-2,1%	-5,1%	-6,6%	-12,6%	12,7%	0,9%	-8,8%	-2,4%	0,4%	-1,4%	-2,1%	-1,9%	-1,6%
Formation brute de capital fixe	-2,1%	-5,1%	-6,6%	-12,6%	12,7%	0,9%	-8,8%	-2,4%	0,4%	-1,4%	-2,1%	-1,9%	-1,6%
Publics	-5,1%	-1,8%	-1,3%	-10,8%	-2,5%	0,8%	-3,2%	-1,2%	-0,1%	1,2%	-0,2%	-0,4%	-0,3%
Privée (Entreprises, ménages et autres)	3,0%	-3,3%	-5,3%	-1,8%	15,2%	0,1%	-5,5%	-1,3%	0,5%	-2,6%	-1,9%	-1,5%	-1,3%
dont Secteur pétrolier	1,3%	-3,7%	-2,2%	-1,0%	8,3%	-0,8%	-5,4%	-0,1%	1,4%	1,8%	-0,4%	-0,8%	-0,8%
dont Secteur non pétrolier	1,7%	0,4%	-3,1%	-0,8%	6,9%	0,9%	-0,2%	-1,1%	-0,9%	-4,4%	-1,5%	-0,7%	-0,5%
Variations des stocks	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
EXPORTATIONS NETTES	-5,7%	1,1%	20,1%	-2,8%	0,1%	-4,6%	3,3%	9,1%	-19,8%	-8,0%	1,1%	3,7%	0,8%
Exportations de biens et services non facteurs	-4,2%	0,3%	-4,2%	-3,8%	2,0%	-10,1%	-2,9%	-5,4%	-7,7%	-7,1%	-2,2%	-5,1%	-2,1%
Biens
Pétrole brut
Autres
Services non facteurs
Importations de biens et services non facteurs	-1,6%	0,8%	24,4%	1,0%	-1,9%	5,5%	6,3%	14,5%	-12,2%	-0,9%	3,4%	8,8%	2,9%
Biens
Secteur pétrolier
Autres
Services non facteurs

1.1- Evolution de la contribution de l'offre à la croissance globale

Suivant *l'optique offre*, les secteurs secondaire et tertiaire soutiendraient la croissance réelle en 2022. En effet, le secteur secondaire contribuerait à la croissance de 2,7%, après une moindre contribution de 1,6% en 2021, sous l'effet notamment de la hausse prévue de la production de Méthanol et Autres Gaz, ainsi que la relance annoncée des activités de la construction. De même, le secteur tertiaire contribuerait à la croissance de 1,6%, après une contribution de 3,6% en 2021, lié à la dynamique des services pétroliers.

Par contre, le secteur primaire obérerait à la croissance à hauteur de 0,6%, après une contribution également négative de 4,6% en 2021, en raison de l'apport négatif de la branche de la pêche et du pétrole, en dépit de l'apport positif des activités forestières et gaz naturel.

Tableau 3 : Contributions des secteurs à la croissance réelle de 2013-2025

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
			0	Estim.	Estim.	Estim.	Estim.	Estim.	Estim.	MAJ. Nov	Prév.	Prév.	Prév.
Secteur primaire	-5,5%	0,7%	-2,6%	-6,4%	-4,8%	-2,9%	-2,9%	-0,2%	-4,5%	-0,6%	-3,3%	-2,3%	-0,7%

Agriculture	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%
Cultures d'exportations	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Secteur de subsistance	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Elevage et chasse	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Sylviculture et exploitation forestière	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	-0,1%	-0,2%	-0,2%	-0,1%	0,0%	0,2%	0,2%	0,0%	0,0%
Pêche	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	-0,1%	0,0%	0,0%	0,0%
Pétrole	-5,3%	0,5%	-2,4%	-5,7%	-4,9%	-2,7%	-2,6%	0,0%	-4,7%	-0,8%	-3,7%	-2,3%	-0,8%
Gaz naturel	0,0%	0,0%	-0,1%	-0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	-0,1%	-0,1%
Autres industries extractives	-0,2%	0,0%	-0,2%	-0,8%	0,1%	0,0%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%
Secteur secondaire	-1,6%	-2,7%	-7,1%	-4,4%	2,3%	-2,2%	-3,1%	-2,9%	1,6%	2,7%	0,4%	-6,4%	-2,8%

Méthanol et Autres Gaz	1,0%	0,1%	-5,8%	1,1%	1,4%	-2,4%	-2,4%	-2,2%	1,8%	1,9%	0,4%	-6,3%	-2,8%
Industries manufacturières	0,2%	0,3%	0,4%	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%	0,2%	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%
Energie, gaz et eau	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	-0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Construction	-2,8%	-3,2%	-1,7%	-5,7%	0,8%	0,1%	-0,8%	-0,9%	-0,3%	0,8%	-0,1%	-0,3%	-0,2%
Secteur tertiaire	2,5%	0,5%	0,0%	1,4%	0,3%	1,9%	1,4%	-1,5%	3,6%	1,6%	-0,5%	1,5%	1,2%

Commerce, restaurant et hôtel	0,6%	0,4%	1,6%	0,9%	0,0%	0,1%	0,9%	-1,4%	0,7%	0,1%	0,6%	0,6%	0,3%
Transports et télécommunications	0,0%	0,5%	0,8%	0,6%	0,1%	0,1%	0,2%	0,1%	0,7%	0,1%	0,2%	0,3%	0,2%
Services financiers et immobiliers	-0,1%	0,0%	0,1%	0,1%	0,0%	0,2%	0,0%	-0,1%	0,7%	0,5%	0,3%	0,2%	0,1%
Services pétroliers	1,9%	-0,7%	-3,8%	-0,4%	0,2%	0,4%	-0,5%	-0,1%	0,6%	1,1%	-1,9%	-0,4%	0,0%
Administrations publiques	-0,1%	0,0%	0,7%	0,4%	0,3%	0,7%	0,8%	0,2%	0,9%	-0,4%	0,3%	0,4%	0,6%
Autres services	0,3%	0,2%	0,6%	-0,1%	-0,2%	0,3%	0,1%	-0,2%	0,0%	0,2%	0,1%	0,3%	0,1%
PIB au coût des facteurs	-4,6%	-1,5%	-9,7%	-9,4%	-2,2%	-3,1%	-4,5%	-4,6%	0,7%	3,7%	-3,5%	-7,2%	-2,3%
Taxes nettes sur les produits	0,6%	0,8%	0,4%	-0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,2%	0,2%	0,0%	0,1%	0,1%
PIB à prix constants	-4,0%	-0,7%	-9,3%	-9,5%	-2,1%	-3,1%	-4,4%	-4,6%	0,9%	3,9%	-3,5%	-7,1%	-2,2%
Pour mémoire													

. Secteur pétrolier	-4,3%	0,7%	-8,3%	-4,6%	-3,4%	-5,2%	-5,1%	-2,3%	-2,9%	1,2%	-3,2%	-8,6%	-3,6%
. Secteur non pétrolier	0,4%	-1,4%	-1,0%	-4,9%	1,3%	2,1%	0,7%	-2,3%	3,8%	2,8%	-0,2%	1,5%	1,4%

1.1-1. Secteur primaire : Absence de diversification des produits de base

- ***Agriculture vivrière : Activité marginale de la production vivrière***

Cette branche d'activité est marquée par l'arrêt des champs pilotes créés par le gouvernement visant à accroître la capacité de production en produits vivriers. Par ailleurs, selon les informations qualitatives recueillies par l'équipe de collecte des données de la Direction Nationale de la BEAC, auprès le ministère agriculture, élevage, forêt et environnement, cette branche d'activité rencontre de multiples difficultés qui sont, entre autres :

1. L'absence d'une assistance technique, logistique et financière de la part du Gouvernement pour les coopératives agricoles ;
2. Des déficiences structurelles et opérationnelles de l'Institut National pour la Promotion Agricole de la Guinée Equatoriale (INPAGE), qui limitent le bon fonctionnement de cette branche d'activité ;

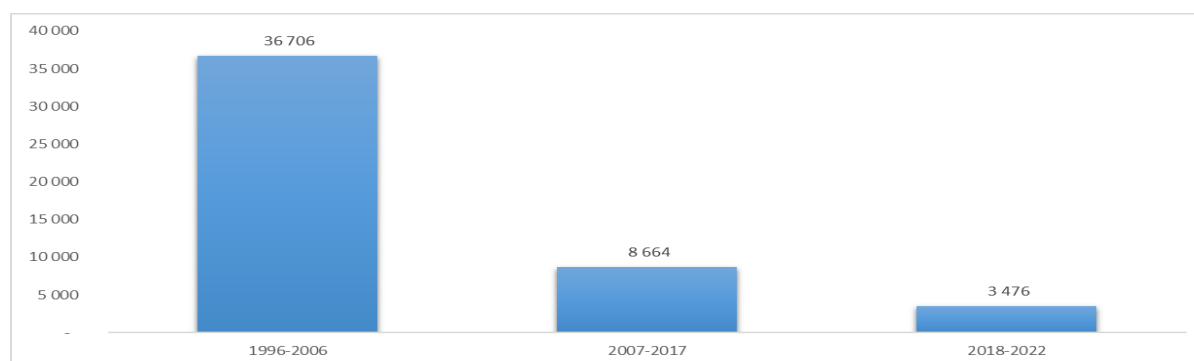
Par ailleurs, la Délégation Régionale de l'Agriculture, élevage, forêt et environnement, chargée du suivi de ce secteur sur la partie continentale rencontre également des contraintes pour les déplacements à l'intérieur du pays, difficultés, ainsi la collecte des données de produits vivriers.

- ***Agriculture d'exportation (Cacao et Café) : Exportation marginale du cacao***

La production nationale en produits agricoles d'exportation de la Guinée Equatoriale se limite à des quantités marginales de cacao, en constante diminution depuis les années 1990 en corrélation avec le début de l'exploitation des hydrocarbures. En conséquence, l'économie équato-guinéenne est parmi les moins diversifiées de la sous-région.

Ainsi, la filière cacao est confrontée à un contexte marqué par : (i) le vieillissement des cacaoyers, (ii) l'absence d'un plan ambitieux pour relancer le secteur, et (iii) une faible attractivité pour la main-d'œuvre. Tous ces facteurs constituent des obstacles importants pour le développement soutenable et la diversification de l'économie de ce secteur.

Graphique 5 : Evolution de la production de cacao en Guinée Équatoriale (1996-2022)



Source : BEAC, Chambre de Commerce de Bioko

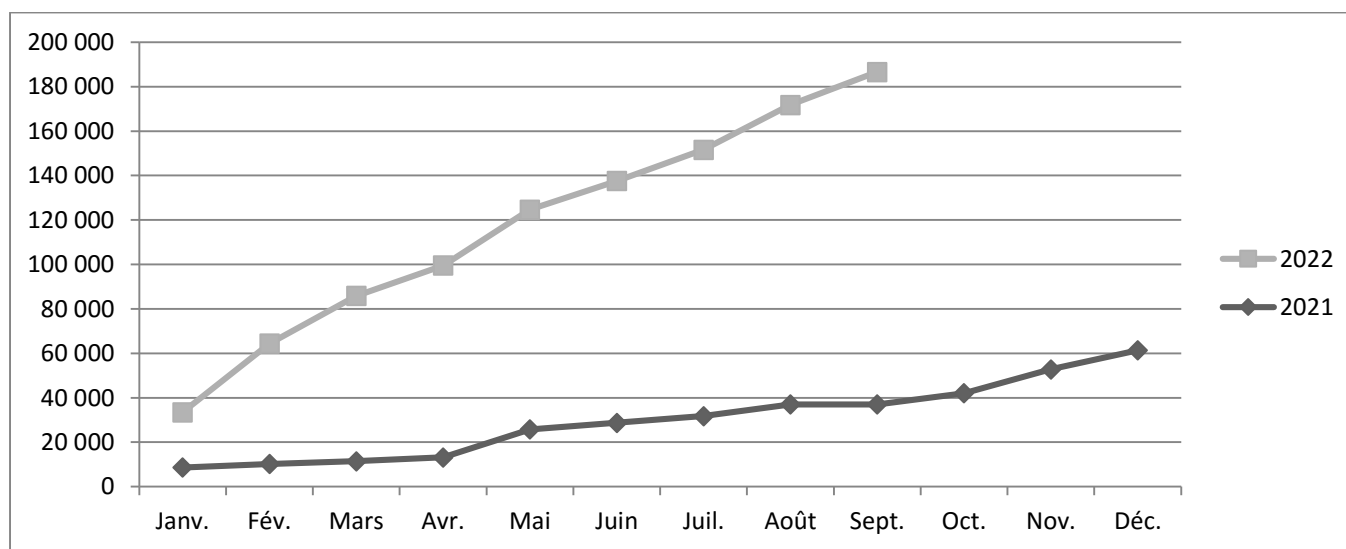
En effet, d'après la Chambre de Commerce de Bioko, le volume total de cacao exporté au cours de la campagne 2021/2022 s'est situé à 845,8 tonnes, contre 629,5 tonnes pour la campagne précédente. Cette notable hausse de 34,4% est liée aux conditions météorologiques favorables durant cette campagne. Par ailleurs, le démarrage de la campagne 2022/2023, prévu initialement pour les mois de juillet et août de l'année en cours, enregistre des retards importants, du fait du manque des intrants (sulfate et chaux vive) pour la filière. Dans ce sens, les perspectives s'annoncent pessimistes pour cette campagne, dont le volume d'exportations prévue sera en dessous de 500 tonnes.

Pour la filière du café, en quasi abandon depuis 2007, l'entreprise Matroguisa en 2016 a relancé la production de café sur la partie continentale du pays, avec deux champs situés à Ayantang, dans la zone de Mbini et Santa Marta, dans la zone de Niefang, dotée d'une extension de 500 hectares chacun. La production de cette initiative privée est encore en phase expérimentale.

- **La sylviculture : Hausse de la production du bois en grume**

Selon, les données du Ministère de l'Agriculture, élevage, forêt et environnement, à fin septembre 2022 on observe un rebond exponentiel de la production de bois en grume de 256% en variation annuelle, se situant à 149 617 m³ contre seulement 42 103 m³ au 30 septembre 2021.

Graphique 6 : Évolution cumulée de la production de bois en grume (volume en mètres cubes)



Sources : Ministère en charge des Forêts

De même, les exportations⁴ de bois en grumes, sont ressorties en hausse de 27% passant de 114 541 m³ à fin septembre 2021 pour se situer à 145 301 m³ douze mois plus tard. Cette performance est consécutive à l'application de l'Arrêté Ministériel n°93/2020, du 26 octobre, portant autorisation, à nouveau, de l'exportation de bois en grume, afin d'augmenter les recettes non pétrolières dans un contexte marqué par la crise sanitaire.

⁴ Les exportations de bois en grume sont interdites en GE depuis 2018 par le décret num.182/2018 du 27 novembre.

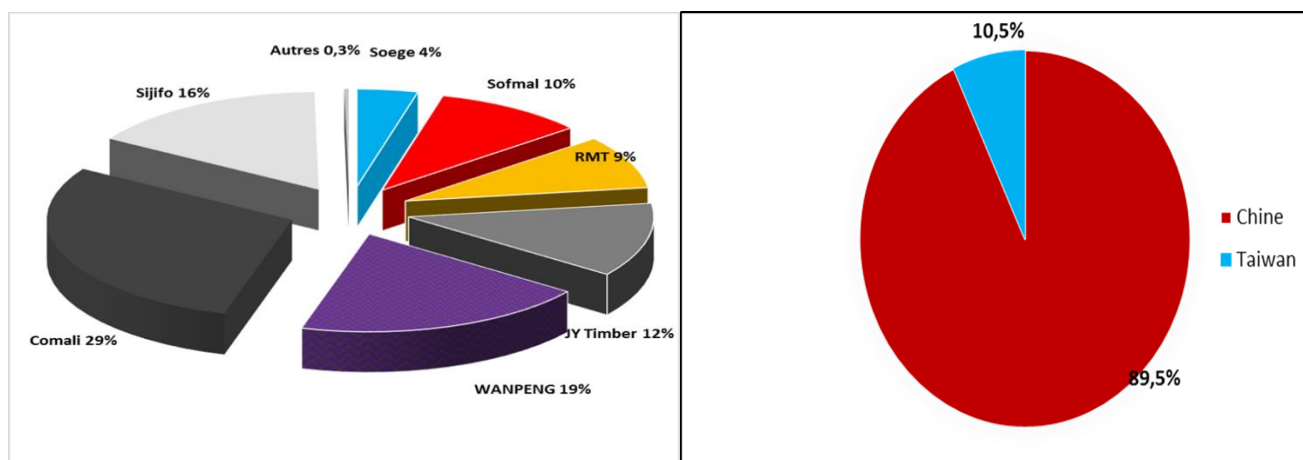
D'après les perspectives du secteur, les échanges avec les autorités administratives du secteur dans la partie continentale du pays, les perspectives de ce secteur seraient inquiétantes, du fait de :

i) Une réduction de l'extension territoriale forestière, due en partie à l'absence d'un programme national de reforestation, ainsi qu'un contrôle laxiste sur l'abatage des espèces protégées ;

ii) L'absence d'un plan national de transformation sur place, en ligne avec le plan communautaire de la CEMAC, d'interdire les exportations de bois en grume à partir l'année 2023. Il s'agit d'une mesure adoptée lors d'une rencontre en août 2021, ayant réuni plusieurs Départements Ministériels de la sous-région (Forêts, Industrie, Environnement, Economie et Finances), dans le but de procéder aux études préalables de faisabilité des projets d'investissement pour la filière de la transformation du bois, retenus dans le cadre de la première phase du processus d'interdiction des exportations du bois en grume dans la CEMAC. Cette mesure qui aurait dû entrer en vigueur en janvier 2022, a été reprogrammée pour une date ultérieure.

A titre de politique économique à implémenter pour garantir la soutenabilité de l'industrie forestière de la Guinée Equatoriale, l'adoption d'un cadre réglementaire adapté et plus attractif, ainsi que la conception d'un programme national de reforestation, sont les principaux axes sur lesquels doit s'articuler la stratégie de développement durable de la filière par le Gouvernement.

Graphique 7 et 8 : Exportation du bois en grume Par société (Volume en m3) et destination (Variation en %)



Source : Ministère des Forêts

- ***Le secteur de la pêche⁵ : production nulle de la pêche industrielle***

La contribution à la croissance du secteur de la pêche reste faible par rapport à son potentiel, bien que faisant partie des secteurs stratégiques du Programme de Diversification Economique du Gouvernement (PNDES 2035).

⁵ Le secteur de la pêche en Guinée Equatoriale est régi par la loi num.11/2017 du 20 novembre portant sur l'activité de la pêche et aquaculture.

Le développement du secteur de la pêche comme vecteur de croissance économique pour le pays passe par la mise en œuvre de réformes institutionnelles et opérationnelles, afin de lui doter d'un environnement réglementaire plus attractif pour les investissements. Il est à souligner des avancés dans ce sens, notamment la modernisation du cadre réglementaire, ainsi que le Plan de Gestion et le règlement d'immatriculation des navires en cours d'approbation.

En effet, la chaîne de valeur du secteur est restée sous-exploitée due aux circuits de production, de transport et de commercialisation qui restent embryonnaires. Ainsi, les marchés locaux sont approvisionnés uniquement par la production de la pêche artisanale du fait que la totalité de la production industrielle est dédiée à l'exportation. De ce fait, les besoins des consommateurs locaux sont essentiellement couverts par les importations de poissons congelés. En conséquence, la Guinée Équatoriale est un importateur net de poisson, malgré le potentiel des ressources halieutiques du pays.

En termes de données statistiques correspondant à la période d'analyse, aucune capture n'a été déclarée par le Ministère en charge de la pêche, en raison de la décision adoptée par les autorités politiques du pays de suspendre temporairement l'activité de la pêche dans les eaux juridictionnelles du pays compte tenu des problèmes sécuritaires maritimes dans le Golfe de Guinée. Par ailleurs, le non-respect des textes sur les aires protégées ainsi que l'absence d'une brigade chargée du contrôle et le suivi des activités des armateurs pratiquant la pêche industrielle pourraient constituer également un frein pour le développement de la filière du poisson dans le pays.

A moyen terme, l'évolution du secteur restera conditionnée à la finalisation des grands projets d'investissements engagés par le pays pour accroître la valeur ajoutée du secteur de la pêche. Ces projets concernent entre autres la transformation de thon à Annobon, cofinancée par l'Etat et la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) et le Projet d'Appui au Développement des chaînes de valeurs du secteur de la Pêche et de l'Aquaculture (PASPA), financé par la Banque Africaine de Développement (BAD).

- ***Le secteur pétrolier : redressement de l'activité pétrolier***

La contribution à la croissance réelle du secteur pétrolier du pays pour l'année 2022, porterait négativement à l'économie de 0,8% après un apport aussi négatif de 4,7% en 2021.

En effet, la production pétrolière (pétrole brut et condensat) au fin septembre pour l'année en cours s'est située à 31,9 millions de barils, contre 34,1 millions de barils à la même période de l'année précédente, soit une baisse de 6,0%. Nonobstant, les réalisations durant la période d'analyse, se sont situées au-dessus des prévisions initiales en raison de la flambée de cours sur les marchés internationaux.

La conjoncture du secteur pétrolier de la Guinée Equatoriale au cours de dernières années a été marquée par la baisse constante de la production du pétrole brut, en raison de l'arrivée à maturité des principaux puits pétroliers et la baisse des investissements étrangers dans le secteur. Pour y remédier, le pays a lancé à fin mars 2022, l'initiative *InvestinEGEnergy* dont le but est de rendre le secteur plus attractif vis-à-vis des investisseurs étrangers. A cet égard, une nouvelle ronde de licitation pétrolière

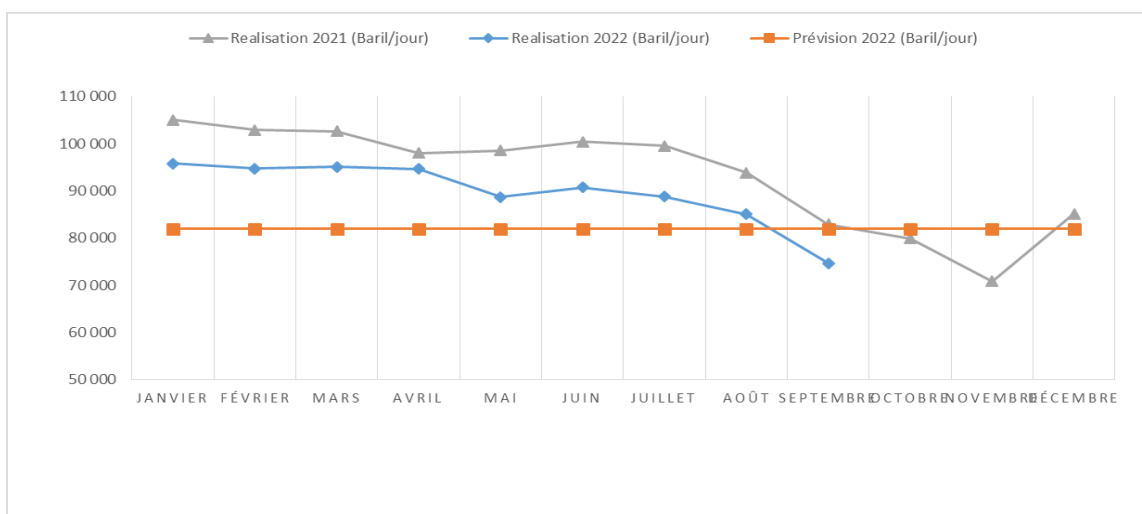
est prévue pour l'année 2023. En outre, le Ministère en charge du secteur envisage de réaliser des études de viabilité et faisabilité sur la prospection de la production sur terre (*on-shore*) sur la partie continentale du pays, avec l'assistance de l'entreprise pétrolière vénézuélienne PDVSA.

L'évolution de la production pétrolière se présente de la manière suivante :

✓ **Pétrole brut**

A fin septembre 2022, la production moyenne journalière de pétrole brut s'est située à 89 806 barils/jour, contre 98 128 barils/jour douze mois auparavant, soit une diminution de 8,0%.

Graphique 8: Évolution moyenne journalier du pétrole brut

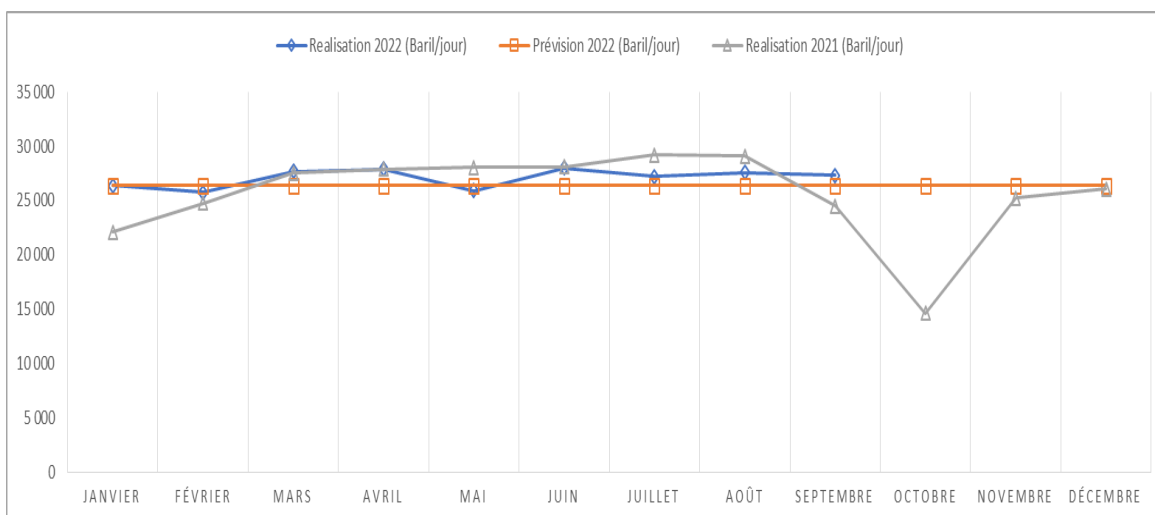


Source : Ministère des Mines et des Hydrocarbures et BEAC

✓ **Pétrole condensat**

Par contre, la production moyenne journalière de pétrole condensat s'est située à 27 073 barils/jour, contre 26 806 barils/jour en 2021, soit une légère hausse de 1,0%.

Graphique 9 : Évolution moyenne journalier du pétrole condensat



Source : Ministère des Mines et des Hydrocarbures et BEAC

- ***Le Secteur Minier : Perspectives favorables à moyen terme***

Le secteur minier du pays est encadré par la Loi n°1/2019 du 29 novembre et du Règlement d'application n°1/2020, du 13 avril sur les opérations minières. Ainsi, selon le Ministère des Mines et des Hydrocarbures, pour la période 2021-2024, il est prévu la réalisation des projets suivants : *i)* la création d'une entreprise nationale des mines et d'une entreprise nationale d'exploitation des arides, *ii)* l'organisation d'une nouvelle ronde de licitation prévue pour le premier trimestre de l'année 2023, *iii)* la création d'un service géologique national et, *iv)* la mise en service d'une école et d'un laboratoire des mines.

Par ailleurs, deux sociétés opèrent actuellement dans le secteur minier national. Il s'agit de la société Shefa Gold, déjà en phase de production test de l'or alluviale et de la société Blue Magnolia, toujours en phase de prospection et exploration des mines. L'entreprise Shefa Gold a déjà investie environ 5,5 millions dollars (4,8 millions de euros), et l'entreprise Blue Magnolia 1,9 millions de dollars depuis 2021. Ainsi, le pays après la production du premier kilogramme d'Or alluviale à mi-mars 2022, envisage une nouvelle ronde de licitation minière au cours de l'année 2023, afin d'attirer davantage d'investissements et d'élargir les zones d'explorations.

1.1.2- Secteur secondaire : moteur de la croissance réelle

En 2022 le secteur secondaire contribuerait à la croissance réelle de 2,7% en 2022, soutenu par la hausse prévue des activités gazières, ainsi que de la relance annoncée des activités de la construction.

✓ Branche Gaz Naturel Liquéfié (GNL), Méthanol et Autres Gaz

La branche *Gaz Naturel Liquéfié (GNL), méthanol et autres gaz* porterait positivement à la croissance du secteur secondaire à hauteur de 1,9 point en 2022, du fait de meilleures performances attendues du projet gazier *backfiling*, suite aux travaux de réparation du complexe pétrolier de *Punta Europa* affecté lors de l'incendie survenu à fin septembre 2021.

Selon les données disponibles au 30 septembre 2022 on observe une production cumulée de 47,7 millions de Baril Equivalent Pétrole (BEP) (174 727 BEP⁶/jour), contre 44,1 millions de BEP (161 694) à fin septembre 2021, soit une hausse significative de 8,1%.

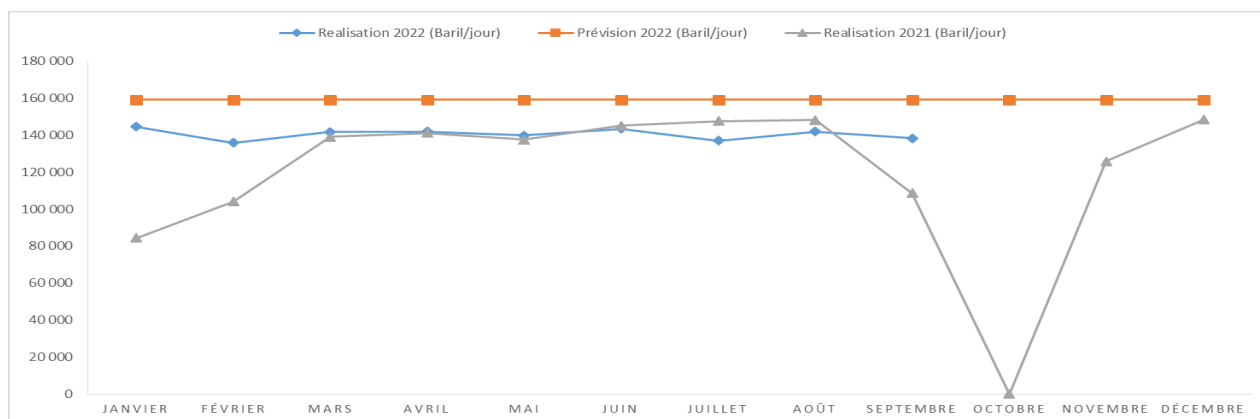
L'évolution de l'activité gazière pour la période analysée se présente de la manière suivante :

○ Gaz Naturel Liquéfié (GNL)

La production moyenne journalière de Gaz Naturel Liquéfié s'est située à 22 341,7 m³/jour à fin septembre 2022, contre 20 451,6 m³/jour un an auparavant, soit une hausse de 9,2%.

Graphique 10 : Évolution du Gaz National Liquéfié

⁶ Barils équivalent pétrole

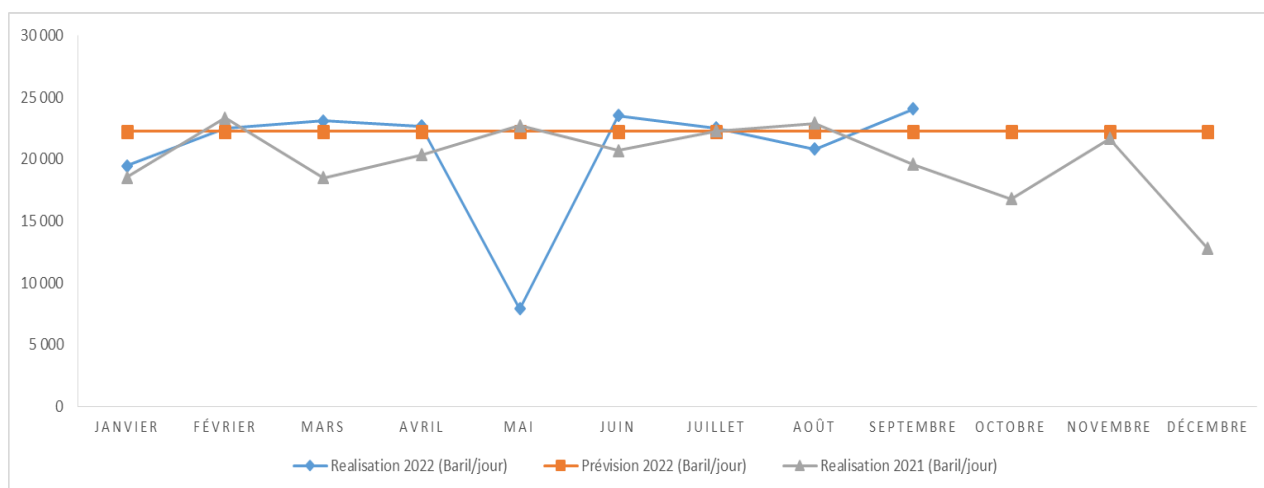


Source : Ministère des Mines et des Hydrocarbures et BEAC

○ Méthanol

La production moyenne journalière de Méthanol a été de 2 611,2 TM/jour à fin septembre 2022 contre 2648,4 TM/jour un an plus tôt, soit une quasi-stabilisation suite à la baisse provoquée par l'arrêt technique programmé par de l'opérateur Atlantic Méthanol, durant le mois de mai 2022.

Graphique 11: Évolution du Méthanol



Source : Ministère des Mines et des Hydrocarbures et BEAC

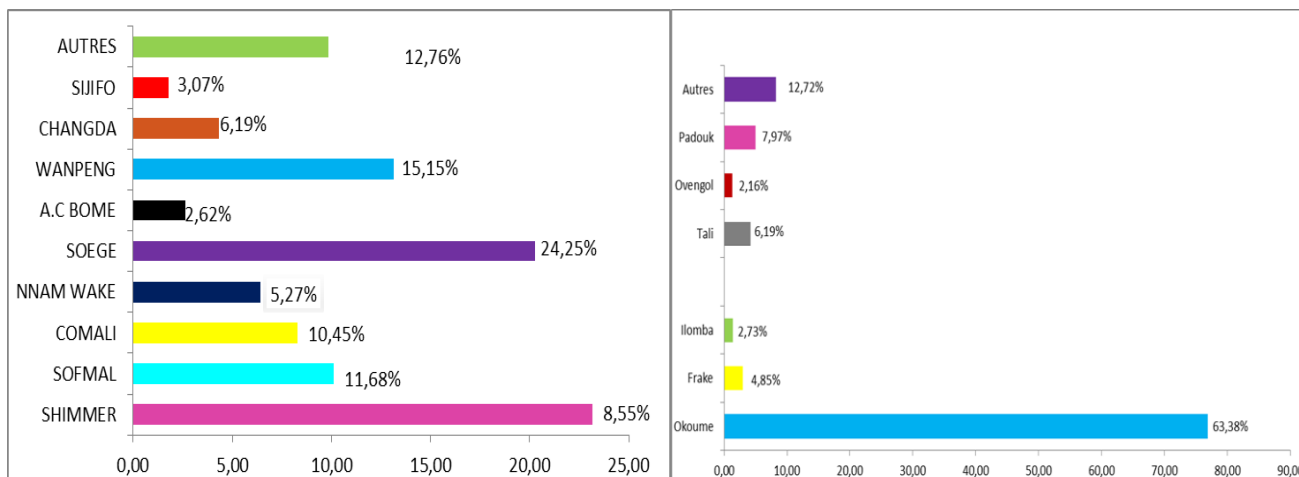
○ Autres Gaz

La production cumulée des autres Gaz (Propane, Butane et *LPG mixte*) à la fin du troisième trimestre 2022 a été de 3,3 millions de BEP contre 3,5 millions de BEP à la même période en 2021, soit une baisse de 5,4%.

✓ Industries forestières et manufacturières

À la fin du troisième trimestre de l'année, la transformation du bois a affiché une forte baisse de 40,4% se situant à 24,3 milliers de m³, contre 40,9 milliers de m³ à la même période en 2021. Cette contreperformance est expliquée par la décision du Ministère en charge du secteur de réduire l'abattage des arbres, en limitant les autorisations de concessions forestières à 15 milliers d'hectares par opérateur. Cette superficie est jugée insuffisante par les acteurs de la filière de transformation de bois, car elle réduit le volume de bois à transformer.

Graphique 12 et 14: Transformation de bois par sociétés et par espèces



Source : Ministère des Forêts

S'agissant des *autres industries manufacturières*, l'activité s'est orientée légèrement à la baisse, du fait d'une contraction de l'offre locale lié à la hausse des coûts des matières premières, ainsi qu'une faible capacité de production d'un des opérateurs de cette industrie. Ainsi, la production totale des industries de fabrication de boisson alcoolisées et sucrées, a diminué de 8,2%, passant de 466,9 milliers d'hectolitres à fin septembre 2021 pour se situer à 428,5 milliers d'hectolitres un an plus tard.

✓ *Energie, gaz et eaux.*

Selon les dernières données reçues de la Société Nationale de l'Electricité de Guinée Equatoriale (SEGESA), la production d'électricité au 31 août 2022 a enregistré une légère augmentation de 1,3% se situant à 727,2 milliers de KWh contre à 717,9 milliers de KWh à la même période un an plus tard. De même, la consommation d'électricité sur la période d'analyse s'est située à 839,3 milliers de KWh, contre 837,4 milliers de KWh un an auparavant.

Par ailleurs, la production du gaz domestique à fin septembre est ressortie à la baisse de 9,8%, s'établissant à 5,5 millions de Kg par rapport à 6,1 millions de Kg douze mois auparavant.

1.1.3- Secteur tertiaire : Dynamique de l'activité des services pétroliers

Le secteur tertiaire contribuerait à la croissance de 1,6% en 2022 soutenu principalement par la bonne dynamique, des services pétroliers et autres services.

✓ *Branche commerce, restauration et hôtels.*

Le chiffre d'affaire globale des sociétés commerciales à fin septembre 2022, y compris les sociétés de commerce en général et en détail ainsi que les sociétés de vente d'équipements et matériel de construction, s'est quasiment stabilisé, se situant à 187,2 milliards de FCFA, contre 184,7 milliards de FCFA à la même période de l'année précédente.

Pour les activités hôtelières, le *taux d'occupation moyen* des principaux hôtels du pays au, s'est situé à 34,4% contre 46,5% à fin septembre 2021. Cette évolution baissière est consécutive à la

suppression des quarantaines obligatoires mise en application l'année précédente, dans le cadre de la lutte contre la pandémie. En termes de perspectives à moyen terme pour le secteur du tourisme, le Gouvernement du pays souhaite miser sur le potentiel touristique du pays en améliorant le cadre réglementaire et renforçant la visibilité du pays à l'internationale. Ainsi, les autorités du pays ont signé un contrat avec l'entreprise VFS global pour l'implémentation du visa touristique en ligne dès le premier trimestre 2023, afin de réduire les démarches bureaucratiques du passé. Par ailleurs, le gouvernement du pays a organisé des rencontres en Guinée Equatoriale et à l'international avec les groupes privés (tours opérateurs, agences de voyages internationaux) pour vendre la destination Guinée Equatoriale.

✓ ***Branche services pétroliers.***

L'offre locale de produits raffinés (essence, gasoil, jet A1 et pétrole lampant) s'est située à 192,6 millions de litres, contre 191,8 millions de litres à fin septembre 2021, soit une légère hausse de 0,5%. Par ailleurs, le chiffre d'affaire de la branche s'est accru notablement à 17,1% s'établissant à 101,2 milliards de FCFA après 86,4 milliards de FCFA un an auparavant, sous l'effet notamment de la hausse de prix à la pompe.

✓ ***Branche transports et télécommunication.***

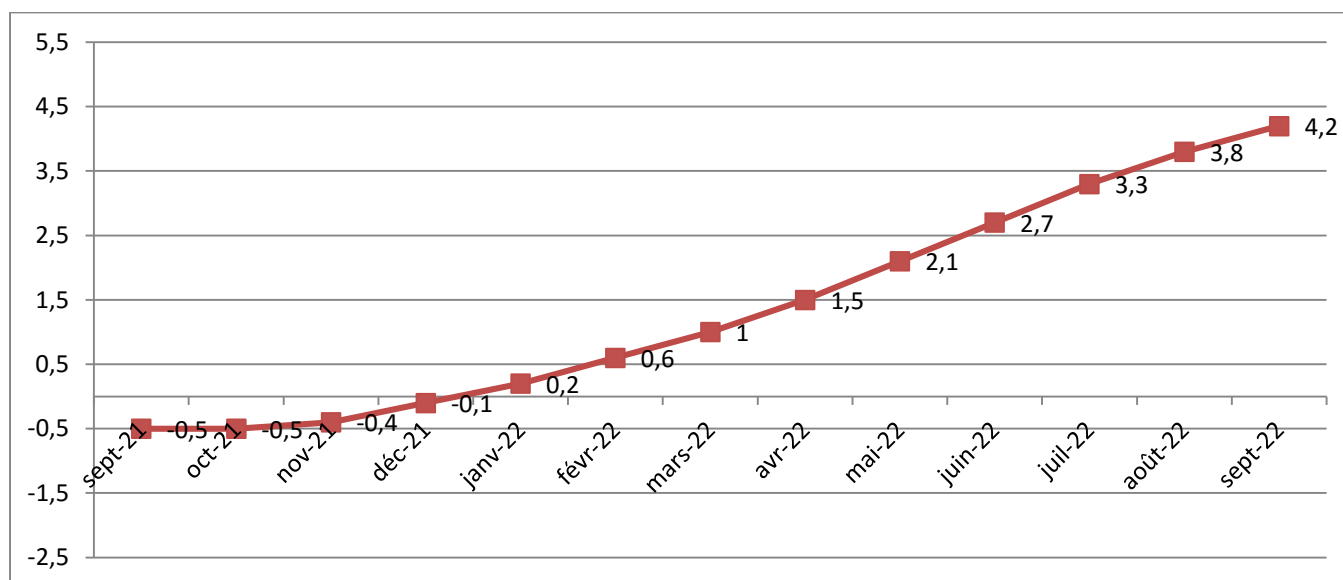
Pour le transport aérien, selon l'Agence de Navigation Aérienne en Afrique et Madagascar (ASECNA), le nombre total de passagers à fin septembre 2022 a enregistré une hausse vigoureuse de 102,7%, se situant à 441 123 passagers contre 217 570 passagers à la même période de l'année précédente. De même le nombre cumulé de vols s'est accru notablement de 57,3%, se situant à 9 725 à fin septembre 2022, après avoir été de 6 181 un an auparavant.

Pour sa part, les activités des *télécommunications*, ont poursuivi leurs processus de modernisation entamé à travers l'Arrêté Ministériel n°01/2019 du 05 mars portant réduction progressive du prix d'un giga de données mobiles. Ainsi, depuis le 1^{er} septembre 2022, l'arrêté ministériel num.3/2022 des télécommunications a revu à la baisse les prix des données internet. A titre d'exemple, désormais, le prix maximal pour le mégabits/seconde est passé de 25 000 XAF/Mbps/mois à 15 000 XAF et pour un paquet de données mobiles en Mégabytes, le prix a diminué de 15 XAF à 1XAF. S'agissant des données statistiques de l'utilisation internet aucune entreprise de la place n'a fournis cette statistique. Par contre, les dernières données des entreprises de téléphonie mobile (GETESA et MUNI) disponibles reflètent une diminution de 12,4% du nombre d'abonnés se situant à 558 039 abonnés à fin août 2022 contre 637 668 abonnés à fin août 2021.

1.2 Analyse des prix : Accélération des prix alimentaire, boissons non alcoolisées et transport

S'agissant de l'évolution des prix, selon l'Institut National des Statistiques de la Guinée Equatoriale (INEGE) le taux d'inflation moyen à fin septembre 2022 s'est situé à 4,2% contre -0,5% enregistré à la même période en 2021. Ce taux d'inflation enregistré au troisième trimestre 2022 est expliqué principalement par les postes « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de (2,5%) et « transport » (0,6%). En ce qui concerne, le suivi des prix par ville, Bata, la capitale économique est la plus chère, avec une inflation en moyenne de 5,5%, suivi de Mongomo et Ebibeyin avec une inflation en moyenne de 4,1% et 3,4% respectivement.

Graphique 13 : Évolution du taux d'inflation fin septembre 2022



Source : INEGE

1.3 Analyse de l'emploi : Pas des statistiques disponibles

Selon le Ministère de Travail et de l'Emploi, les statistiques disponibles sur l'emploi concernent entre autres, les licenciements, les embauches, les offres et les demande d'emplois publique et privée. Cependant le Ministère de tutelle rencontre des énormes difficultés pour la collecte des statistiques de l'emploi sur l'ensemble du territoire national, en raison d'un manque de moyen humain et logistiques qui permettraient une analyse exhaustive de l'évolution du secteur.

Par ailleurs, il convient de signaler que les données disponibles sur le secteur de l'emploi ne permettent pas d'apprécier clairement l'évolution réelle de l'emploi dans le pays, compte tenu des lacunes des sources statistiques, ainsi que du caractère informel de l'activité d'une grande partie des entreprises du pays.

B. FINANCES ET DETTE PUBLIQUES

1. FINANCES PUBLIQUE : ACCROISSEMENT DE L'EXCEDENT BUDGETAIRE

La Loi de Finances de l'Etat pour l'année 2022 a été adoptée sur la base des conclusions de la Troisième Conférence Economique Nationale (III CEN) et le Programme financière avec le FMI. Son exécution serait encadrée dans un contexte marqué par : i) Une dégradation des perspectives économiques post pandémiques à échelle mondiale, du fait de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, ii) un shock de l'offre mondiale de denrées alimentaires et de l'énergie ; iii) un rebond progressif des cours mondiaux de matières premières, notamment le pétrole brut et le GNL et, iv) une normalisation à l'interne des échanges commerciaux, du fait de la levée des restrictions anti- covid-19.

Sur la base des données fournies par la Direction Générale de Budget à fin septembre 2022, *les recettes budgétaires* se sont fortement accrues de 122% à 1719,35 milliards de FCFA, (dont 91% de recettes pétrolières et 9% non pétrolières) contre 774,8 milliards de FCFA à la même période de l'année précédente (dont 82% des recettes pétrolières et 18% non pétrolières). En effet, l'activité financière du Gouvernement au troisième trimestre de l'année 2022, s'est vue favorisée par le rebond des cours des hydrocarbures pour la période analysée.

En détail, *les recettes pétrolières* sont ressorties significativement à la hausse de 146%, s'est établissant à 1558,1 milliards de FCFA à fin septembre 2022 contre 634,5 milliards de FCFA douze mois auparavant. Cette évolution a été favorisée par un meilleur rendement des prix des hydrocarbures et des exportations pétrolières. Parallèlement, *les recettes non pétrolières* ont enregistré une augmentation de 15% pour atteindre 161,3 milliards de FCFA contre 140,4 milliards de FCFA au 30 septembre 2021. Cette hausse des recettes non pétrolières est expliquée par l'expansion du recouvrement des impôts liés aux activités commerciales, notamment la TVA et les impôts spéciaux sur les produits raffinés.

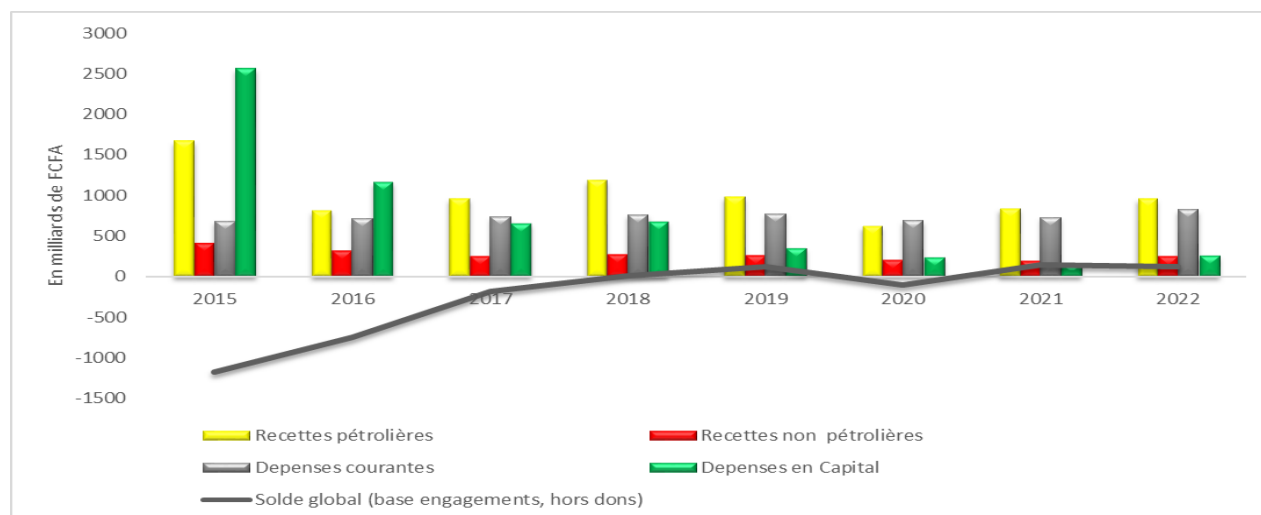
En ce qui concerne *les dépenses budgétaires*, les données disponibles reflètent une hausse de 49%, des dépenses publiques, passant ainsi, de 639,8 milliards de FCFA à fin septembre 2021 pour se situer à 955,3 milliards de FCFA un an plus tard. Cette hausse est attribuable à un niveau des dépenses en capital de l'Etat plus important qu'à la même période un an auparavant. Ainsi, *les dépenses en capital* ont affiché une hausse de 172%, s'est établissant à 323,8 milliards de FCFA à fin septembre 2022 contre 119,2 milliards des FCFA un an plus tôt. Parallèlement, *les dépenses courantes* ont augmenté de 21% se situant à 631,5 milliards de FCFA après avoir été de 520,6 milliards de FCFA un an auparavant.

S'agissant, de l'exécution budgétaire des finances publiques du pays, elle s'est soldée par une hausse exponentielle de l'excédent budgétaire de 466%, s'établissant à 764,4 milliards de FCFA, contre un excédent de 135,05 milliards de FCFA au 30 septembre 2021. Cette performance des finances publiques est liée étroitement au contexte mondial de hausse de cours des hydrocarbures, malgré de nombreuses incertitudes.

En ce qui concerne les performances budgétaires, l'évaluation de pays de la CEMAC repose : l'évolution du ration dette publique sur PIB ; dette publique extérieure sur PIB et salaires sur recettes

non pétrolières. D'après les estimations de la BEAC⁷, le taux d'endettement public intérieur de la Guinée Equatoriale devrait se situer aux alentours de 33% PIB réel, le taux d'endettement global se situerait alors à 51%, en deçà de la norme communautaire. Quant au ratio salaires/recettes non pétrolière, il devrait se situer à 95%, après 100% en 2021.

Graphique 14 : Évolution de Finances Publiques



Source : Direction general de Budget

2. DETTE PUBLIQUE

S'agissant de la dette publique et à garantie publique, selon la Caisse Autonome d'Amortissement de la Dette Publique, elle a diminué de 1,3 % en glissement trimestriel entre le 1er trimestre et 2ème trimestre 2022, passant de 2 835,68 milliards en mars 2022 à 2 797,76 milliards en juin 2022, dont 953,42 milliards (34%) de dette extérieure, et 1 844,33 milliards (66%) de dette intérieure. Quant au service de la dette, paiements des interest et autres dépenses relatives à la dette, en glissement annuel entre juin 2022/2021, le service de la dette s'est accru de 1%.

C. SURVEILLANCE MULTILATERALE

Selon les données disponibles et les estimations réalisées par les services de la BEAC, l'évaluation de l'économie de la Guinée Equatoriale laisse entrevoir que le **pays respecterait deux critères de convergence** au terme du troisième trimestre 2022, après avoir respectée trois critères de convergence le trimestre précédent.

⁷ Ces estimations sont faites par la Direction Nationale de Malabo avec les données du pays à fin septembre 2022.

Ainsi, la situation de la Guinée Equatoriale, au regard de ces critères, se présenterait comme suit :

1. Taux d'inflation

Selon les informations communiquées par l'Institut National de la Statistique, le taux d'inflation s'est établi à **4,2 %** en moyenne annuelle à fin septembre 2022. Ce taux étant supérieur à la norme communautaire de **3 %**, **le critère portant sur l'inflation n'est pas respecté.**

2. Solde budgétaire de référence

Selon le tableau de bord provisoire des finances publiques à fin juin 2022, et les estimations des services de la BEAC, le solde budgétaire de référence s'établirait autour de **0,5 % du PIB** prévisionnel pour l'année 2022. Cette situation s'expliquerait par un solde budgétaire, base engagements dons compris, qui ressortirait excédentaire sur la période (selon les informations provisoires communiquées par le Ministère de Finance). Au regard de la norme communautaire qui fixe le plancher à $-1,5\%$ du PIB, **ce critère serait respecté.**

3. Taux d'endettement public

Selon les données provisoires à fin juin 2022 communiquées par la Caisse Autonome d'Amortissement, le stock de la dette publique et à garantie publique représente **51 % du PIB** prévisionnel de l'année 2022. Ce niveau étant en dessous du seuil communautaire fixé à 70% du PIB, **ce critère est respecté.**

4. Non accumulation des arriérés et apurement du stock existant selon un plan d'apurement validé

L'évaluation de ce critère n'a pas été réalisé faute d'information suffisante.

D. SECTEUR EXTERIEUR : HAUSSE DE L'EXCEDENT DE LA BALANCE COMMERCIAL

S'agissant des comptes extérieurs, les dernières statistiques publiées concernent l'exercice 2016-2017. Cependant, les données disponibles couvrent les périodes 2018, 2019 et 2020. Selon les résultats estimatifs de la Programmation Monétaire de la BEAC, le solde du compte courant dons officiel inclus ressortirai excédentaire en 2022, représentant $0,8\%$ du PIB, contre un solde déficitaire en 2021 représentant $-8,2\%$ du PIB. Cette évolution favorable du solde des transactions courantes est expliquée principalement par l'amélioration du solde de la balance commerciale du pays de $100,3\%$. Cette balance commerciale est caractérisée par les échanges entre les pays et ses principaux partenaires commerciaux : Etats Unis, la Chine, l'Espagne et la France.

En ce qui concerne la balance des services, structurellement déficitaire en raison des importations des services plus important que les exportations, elle s'est dégradée de $6,1\%$.

Parallèlement la balance de revenu structurellement déficitaire en raison des paiements plus important aux non-résidents, qu'aux résidents s'est également dégradée de 62,4%. Par contre, le compte de capital et opérations financières qui retracent entre autres (les transferts entre les migrants, les remises de la dette, les investissements directs et de portefeuille) est structurellement excédentaire, en raison des investissements directs étrangers plus importants reçus du reste du monde que les investissements étrangers de la Guinée Equatoriale vers le reste du monde.

E. EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES : RENFORCEMENT DE LA POSITION EXTERIEURE

L'évolution des principaux agrégats monétaires de la Guinée Equatoriale à fin septembre 2022 a été marquée par *i)* une amélioration de la position extérieure globale, *ii)* un renforcement de la position nette de l'Etat, *iii)* une baisse de financement de l'économie et *iv)* une augmentation de la masse monétaire.

Tableau 4 : Situation résumée des agrégats monétaires (en millions de FCFA)

	déc-20	2021					2022				VARIATIONS	
		mars	juin	août	septembre	décembre	mars	juin	août	septembre	sept/août22	sept 22/21
AVOIRS EXTERIEURS NETS	- 245 921	- 265 554	- 264 111	- 155 354	- 112 313	- 151 413	213 069	475 902	574 640	606 484	5,54%	639,99%
CREDIT INTERIEUR	1 653 660	1 632 155	1 599 892	1 559 626	1 475 380	1 515 745	1 350 410	1 076 791	916 609	986 084	7,58%	-33,16%
Créances nettes sur l'Etat	711 131	692 332	683 428	659 810	575 175	601 772	448 454	196 103	51 533	99 939	93,93%	-82,62%
Dont : PNG	769 934	712 356	732 266	690 638	607 447	651 140	527 431	257 409	113 857	164 183	44,20%	-72,97%
Crédit à l'Economie	942 529	939 823	916 464	899 816	900 205	913 973	901 956	880 688	865 076	886 145	2,44%	-1,56%
TOTAL RESSOURCES=CONTREPARTIES	1 407 739	1 366 601	1 335 781	1 404 272	1 363 067	1 364 332	1 563 479	1 552 693	1 491 249	1 592 568	6,79%	16,84%
MASSE MONETAIRE	996 013	955 491	965 800	1 021 989	1 012 087	999 573	1 154 739	1 198 389	1 155 227	1 207 314	4,51%	19,29%
AUTRES RESSOURCES : fonds propres et autres postes nets	411 726	411 110	369 981	501 457	382 283	364 759	408 740	354 304	336 022	385 254	14,65%	0,78%

Source : BEAC

1. Evolution des contreparties de la masse monétaire au sens large (M2)

▪ Avoirs extérieurs nets

Dans l'ensemble, les avoirs extérieurs nets du système monétaire ont augmenté exponentiellement de 718,80 milliards de FCFA, passant de -112,31 milliards de FCFA au 30 septembre 2021 à 606,48 milliards de FCFA un an plus tard.

Cette augmentation des avoirs extérieurs nets s'explique notamment par la hausse des avoirs extérieurs bruts de la Banque Centrale et des banques commerciales. Ainsi qu'une moindre diminution des engagements extérieurs du système monétaire.

S'agissant des avoirs extérieurs bruts de la Banque Centrale, la hausse enregistrée a été favorisée par l'amélioration du solde du compte d'opération. En effet, pour la période analysée, le compte d'opération est passé d'un solde débiteur de 94,38 milliards de FCFA à un solde créditeur de 770,56

milliards de FCFA. En ce qui concerne la hausse des avoirs extérieurs bruts des banques commerciales de 42% (41,81 milliards de FCFA), le solde est passé de 97,92 milliards de FCFA au 30 septembre 2021 à 139,73 milliards de FCFA un an plus tard.

Les engagements extérieurs (Banque Centrale et banques commerciales) ont diminué légèrement de 0,82% (28,32 milliards de FCFA), passant de 354,24 milliards de FCFA au 30 septembre 2021 à 351,33 milliards de FCFA un an plus tard, cette baisse est due principalement à la diminution des engagements extérieurs de la Banque Centrale.

▪ **Crédit intérieur**

L'encours du crédit intérieur a connu une baisse de 33,16% (489,30 milliards de FCFA), passant ainsi de 1 475,38 milliards de FCFA à fin septembre 2021 à 986,08 milliards de FCFA à la même date un an plus tard. Cette évolution est liée à la baisse exponentielle des créances nettes du système monétaire sur l'Etat de 82,62% et du stock des crédits à l'économie de 1,56%.

✓ **Créances nettes sur l'Etat**

Les créances nettes du système monétaire sur l'Etat ont diminué de 82,62% (475,24 milliards de FCFA) passant de 575,18 milliards de FCFA en septembre 2021 à 99,94 milliards de FCFA en septembre 2022. Cette évolution exponentielle du solde des créances nettes sur l'Etat s'explique à la fois par la hausse au niveau de la Banque Centrale de 527,56 milliards de FCFA des Dépôts et Encaisses de l'Etat, et au niveau de banques commerciales de 55,13 milliards de FCFA de ses dépôts de l'Etat sur la période d'analyse.

✓ **Crédits à l'Economie**

L'encours des crédits à l'économie a diminué de 1,56% (27,83 milliards FCFA) sur la période d'analyse. Il est passé de 900,21 milliards de FCFA au 30 septembre 2021 à 886,15 milliards de FCFA à fin septembre 2022.

Suivant les maturités, l'analyse fait ressortir la situation suivante : 693,34 milliards de FCFA de crédits à court terme, 173,53 milliards de FCFA de crédits à moyens terme, et 19,28 milliards de FCFA de crédits à long terme. En termes d'analyse globale, les crédits à court terme représentent 78,24%, tandis que les crédits à moyen et à long terme représentent 19,58% et 2,18% respectivement du total des crédits à l'économie à fin septembre 2022. Par secteur d'activité, les branches les plus importantes sont : « Bâtiment et Travaux Publics », « production des services destinés à la collectivité de services sociaux et de services personnel » et « production – distribution d'électricité – gaz – vapeur – eau » représentant ainsi 45,75%, 10,87% et 10,84%, respectivement.

2. Evolution de la masse monétaire au sens large (M2)

La masse monétaire (M2) s'est accrue de 19,29% (195,23 milliards de FCFA) passant de 1 012,09 milliards de FCFA à fin septembre 2021 à 1 207,31 milliards de FCFA un an plus tard, en liaison avec la dynamique de ses contreparties.

Selon l'analyse de ses composantes, les disponibilités monétaires ont augmenté de 31,93%, passant de 735,70 milliards de FCFA au 30 septembre 2021 à 970,59 milliards de FCFA un an plus tard. Cette évolution est liée à la hausse de la monnaie fiduciaire de 93,35% et de la monnaie scripturale de 14,34% à fin septembre 2022. Quant à la quasi-monnaie, à contrario elle a enregistré une baisse de 14,35% (39,66 milliards de FCFA), passant de 276,39 milliards de FCFA à fin septembre 2021, à 236,73 milliards de FCFA un an plus tard.

En ce qui concerne la structure de la masse monétaire, les disponibilités monétaires représentent 72,69% au 30 septembre 2021, contre 80,39% à la même période un an plus tard. La quasi-monnaie quant à elle représente 27,31%, contre 19,61 % pour la période sous revue.

F. SITUATION COMPTABLE DE LA BANQUE CENTRALE

Entre septembre 2021 et septembre 2022, la situation comptable de la BEAC en Guinée Equatoriale a été marquée :

- à l'actif, par une hausse des avoirs extérieurs bruts ;
- et au passif, par une augmentation des dépôts de l'Etat.

Tableau 5 : Situation comptable résumée de la Banque Centrale (en millions de FCFA)

ACTIF	sept-21	juin-22	sept-22	Variations		PASSIF	sept-21	juin-22	sept-22	variations	
				valeur nominale	%					valeur nominale	%
Avoirs extérieurs	144 014	672 155	818 076	674 062	468,05%	Base monétaire	397 201	685 181	686 378	289 177	72,80%
Créances sur l'Etat	674 446	841 390	847 707	173 261	25,69%	Dépôts de l'Etat	290 965	701 616	818 524	527 559	181,31%
Créances sur les banques	170 390	121 000	108 000	-62 390	-36,62%	Engagements Extérieurs	263 379	217 767	223 998	-39 381	-14,95%
Avances aux IFNB	0	0	0	0	0,00%	Autres postes du passif	45 748	39 375	53 679	7 931	17,34%
Autres postes de l'actif	6 842	7 084	7 103	261	3,81%	Fonds Propres	-1 601	-2 310	-1 693	-92	5,75%
TOTAL	995 692	1 641 629	1 780 886	645 937	64,87%	TOTAL	995 692	1 641 629	1 780 886	785 194	78,86%

1. L'ACTIF

- Avoirs extérieurs

Les avoirs extérieurs ont augmenté exponentiellement de 674,06 milliards de FCFA, passant de 144,01 milliards de FCFA au 30 septembre 2021 à 818,08 milliards de FCFA au 30 septembre

2022. Cette hausse est due à l'augmentation du solde créditeur du Compte d'opération de 864,88 milliards de FCFA pour la période d'analyse.

Pour l'ensemble de la Zone d'Emission, le solde créditeur du Compte d'Opérations a enregistré une hausse de 70,34% (2 214,64 milliards de FCFA), passant ainsi de 3 148,45 milliards de FCFA en septembre 2021 à 5 363,10 milliards de FCFA à fin septembre 2022.

- **Créances sur l'Etat**

Les créances sur l'Etat, se sont accrues de 25,69% (173,26 milliards de FCFA), passant de 674,45 milliards de FCFA en septembre 2021 à 847,71 milliards de FCFA un an plus tard, cette évolution s'explique par l'octroi de 130,01 milliards de FCFA en Contrepartie des Allocations de DTS versées aux Etats, du financement de 42,54 milliards de FCFA reçu dans le cadre de l'accord financier signé avec le FMI et 0,71 milliards de FCFA des titres détenus à des fins de politique monétaire.

- **Les créances sur les banques**

Les créances sur les banques de la Guinée Equatoriale ont baissé de 36,62% (62,39 milliards de FCFA), passant de 170,39 milliards de FCFA au 30 septembre 2021 à 108,00 milliards de FCFA au 30 septembre 2022, cette évolution s'explique par la diminution des concours du marché monétaire sur la période sous revue.

2. **PASSIF**

- **Base monétaire**

La Base monétaire s'est accrue de 72,80% (289,17 milliards de FCFA), passant de 397,20 milliards de FCFA en septembre 2021 à 686,37 milliards de FCFA en septembre 2022.

Ses principales composantes ont évolué comme suit :

- Billets et monnaies hors banques créatrices de monnaie : hausse de 93,35% (152,86 milliards de FCFA) passant de 163,75 milliards de FCFA au 30 septembre 2021 à 316,61 milliards de FCFA au 30 septembre 2022 ;
- Réserves des banques créatrices de monnaie : hausse de 58,57% (136,32 milliards de FCFA) passant de 232,74 milliards au 30 septembre 2021 à 369,06 milliards de FCFA au 30 septembre 2022 ;

- **Dépôts de l'Etat**

Les dépôts de l'Etat se sont accrues de 181,32% (527,56 milliards de FCFA), passant 290,96 milliards au 30 septembre 2021 à 818,52 milliards de FCFA un an plus tard. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse des Dépôts spéciaux de 475,00 milliards de FCFA et des Comptes courants de 53,55 milliards de FCFA.

▪ Engagements extérieurs

Les engagements extérieurs de la BEAC en Guinée Equatoriale, ont connu une diminution de 14,95% (39,38 milliards de FCFA), passant de 263,38 milliards de FCFA au 30 septembre 2021 à 224,00 milliards de FCFA un an plus tard.

Ainsi, le taux de couverture des engagements à vue de la Zone CEMAC par les avoirs extérieurs a connu une hausse, passant de 65,86% à fin septembre 2021 à 72,01% à fin septembre 2022.

G. SITUATION BANCAIRE : HAUSSE DU BILAN BANCAIRE

▪ *Evolution de la situation bilantielle*

Le système bancaire équato-guinéen compte 5 banques en activité au 30 septembre 2022. Il a évolué ainsi durant la période :

Le total agrégé des bilans s'établit à 1 765 Mds FCFA. Il a progressé de 0,78 % au cours du mois de septembre 2022 et de 4,17 % par rapport au 30 septembre 2021.

Les dépôts collectés s'élèvent à 1 186 Mds FCFA (78,4 % du total du bilan). Ils se sont accrus de 1,3 % en cadence mensuelle et de 8,9 % en variation annuelle.

Les crédits bruts à la clientèle sont de 959 Mds FCFA. Ils ont gagné 0,4 % au cours du dernier mois écoulé. Mais, comparés à leur niveau de septembre 2021, ils sont en contraction de 1,5 %. Les provisions pour dépréciation des comptes clientèle ont augmenté de 0,4 % au cours du mois de septembre 2022, mais elles fléchissent de 4,2 % par rapport au niveau atteint l'année précédente à la même date. Elles s'établissent à 163 Mds FCFA. En conséquence, les crédits nets se fixent à 796 Mds FCFA (52,6 % du total du bilan), soit une variation mensuelle de 0,4 % et annuelle de -1,0 %.

Les créances en souffrance s'élèvent à 551 Mds FCFA. Elles représentent 57,5 % des crédits bruts contre 58,5 % et 61,3 % respectivement un et douze mois auparavant. Ainsi, la qualité apparente du portefeuille s'est améliorée, comparée aussi bien à la situation du mois précédent qu'à celle qui prévalait en septembre 2021. Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions se situe à 29,6 % contre 29,1 % le mois précédent et 28,5 % en septembre 2021. Les déclarations des banques et les résultats des dernières vérifications font ressortir un besoin de provisions complémentaires de 26 Mds FCFA, soit un niveau identique à celui du mois précédent et contre 36 Mds FCFA l'année précédente à la même date.

La couverture des crédits par les dépôts s'établit à 149,0 % (contre 147,6 % un mois plus tôt et 135,4 % en septembre 2021). Ainsi, les opérations avec la clientèle dégagent un excédent de ressources de 390 Mds FCFA. On relevait un excédent de 378 Mds FCFA le mois précédent et de 285 Mds FCFA en septembre 2021.

Les banques de la Guinée Equatoriale dégagent un excédent des capitaux permanents de 187 Mds FCFA par rapport aux valeurs immobilisées. Le mois précédent, un excédent de 184 Mds FCFA était observé. A fin septembre 2021, il s'élevait à 172 Mds FCFA.

L'excédent de trésorerie se situe à 589 Mds FCFA (38,9 % du total du bilan). Il a enregistré des fluctuations de +4,7 % et +28,5 %, respectivement par rapport à la situation du mois précédent et à celle prévalant douze mois plus tôt.

▪ **Respect des normes prudentielles**

Au 30 septembre 2022, sur la base des fonds propres déterminés selon le règlement COBAC R-2016/03, la situation prudentielle des 5 banques de la Guinée Equatoriale déclarantes est résumée ci-après:

- trois banques sont en infraction par rapport aux dispositions relatives à la représentation du capital minimum ;
- aucune banque n'exteriorise un ratio de capitaux propres inférieur au minimum de 7 % ;
- trois banques extériorisent un ratio de fonds propres de base inférieur au minimum de 8,5 % ;
- trois banques extériorisent un ratio de couverture des risques pondérés par les fonds propres nets inférieur au minimum de 10,5 % ;
- trois banques enfreignent la limite globale de l'octuple des fonds propres nets pour la somme des risques pondérés supérieurs à 15 % desdits fonds propres ;
- quatre banques enfreignent la limite individuelle des risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire pour un montant maximum de 45 % de leurs fonds propres nets ;
- quatre banques présentent un ratio de couverture des immobilisations par les ressources permanentes en-dessous du minimum requis de 100 % ;
- une banque affiche un rapport de liquidité inférieur au minimum réglementaire de 100 % ;
- quatre banques ne parviennent pas à financer au moins à hauteur de 50 % (seuil réglementaire) leurs emplois à plus de cinq ans de durée résiduelle par des ressources permanentes ;
- enfin, trois banques enfreignent la limite globale des *engagements sur leurs actionnaires, administrateurs et dirigeants ainsi que sur leur personnel* fixé à 15 % des fonds propres nets.

Au total, seule une banque dispose d'un niveau de fonds propres satisfaisant pour respecter l'ensemble des ratios prudentiels assis sur cet agrégat au 30 septembre 2022.

La limite individuelle des risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire, le ratio de couverture des immobilisations par les ressources permanentes et le coefficient de transformation sont les normes les moins respectées.

H. EVOLUTION DU MARCHE MONETAIRE ET TITRES PUBLICS : RESSEREMENT DE LA POLITIQUE MONETAIRE ET HAUSSE DE L'ACTIVITE INTERBANCAIRE

▪ STRATEGIE ET EVOLUTION DE LA POLITIQUE MONETAIRE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM), lors de sa session ordinaire du 28 juin 2021, avait évalué la mise en œuvre des mesures adoptées depuis mars 2020 pour faire face à la crise sanitaire de la COVID-19, et en tenant compte de la persistance des effets de cette pandémie sur les économies de la CEMAC, ainsi que de la nécessité de préserver la stabilité extérieure de la monnaie, avait décidé d'ajuster certaines de ces mesures de soutien à l'économie. A cet effet, plusieurs dispositions avaient été maintenues, d'autres suspendues et des nouvelles prises.

Par ailleurs, compte tenu de l'évolution récente et des perspectives des réserves de change de la BEAC, ainsi que les risques qui pourraient continuer de peser sur la stabilité extérieure de la monnaie, il est apparu nécessaire de réorienter la politique monétaire de la BEAC à travers l'ajustement de ses principaux taux. A cet égard, le CPM avait décidé lors de sa session extraordinaire du 25 novembre 2021 et sa session ordinaire du 28 mars 2022, de relever ses taux d'interventions.

Poursuivant dans cette dynamique, le CPM après avoir pris note du ralentissement de l'économie mondiale au deuxième trimestre 2022, de la persistance de l'inflation élevé, et de resserrement généralisé des politiques monétaires dans le monde, en plus du ralentissement plus prononcé que prévu de l'économie chinoise. En conséquence, le CPM a décidé lors de sa séance du 26 septembre 2022, de relever pour la troisième fois ses taux d'intervention de 50 points de base.

Ainsi, entre septembre 2021 et septembre 2022, l'activité du marché monétaire s'est caractérisée par : (i) la hausse de l'encours moyenne globale des injections de liquidité de la BEAC, (ii) une progression du volume des transactions interbancaires, et (iii) la poursuite du dynamisme du marché des titres publics.

L'évolution des différents compartiments du marché monétaire, au cours de la période sous revue, s'établit comme suit :

▪ COMPARTIMENT DES INTERVENTIONS DE LA BANQUE CENTRALE SUR LE MARCHE MONETAIRE

L'encours moyen trimestriel des injections de liquidité a progressé de 22%, pour se situer à 3 398 milliards de FCFA au troisième trimestre 2022 contre 2 917 milliards de FCFA à la même période un an auparavant. Cette évolution s'est expliquée notamment par la participation des établissements de crédit aux opérations principale d'injection de liquidité et aux facilités permanentes de prêt marginale, malgré la révision à la hausse des décotes applicables sur les titres publics admis en garantie des opérations de refinancement de la BEAC, entraînant la baisse des montants mobilisés par les banques de la place.

En effet, ces concours sont constitués : i) des avances au titre de l'opération principale d'injection de liquidité à 7 jours, dont l'encours a chuté de 94% passant de 131 milliards de FCFA fin septembre 2021 pour s'établir à 8,5 milliards de FCFA à fin septembre 2022, ii) des facilités permanentes de prêt marginal de 24 heures, dont l'encours a reculé de 20% passant de 2 958 milliards de FCFA à 2 376 milliards de FCFA entre les deux périodes, en lien avec la levée du plafond de refinancement de la CCEIBANK GE.

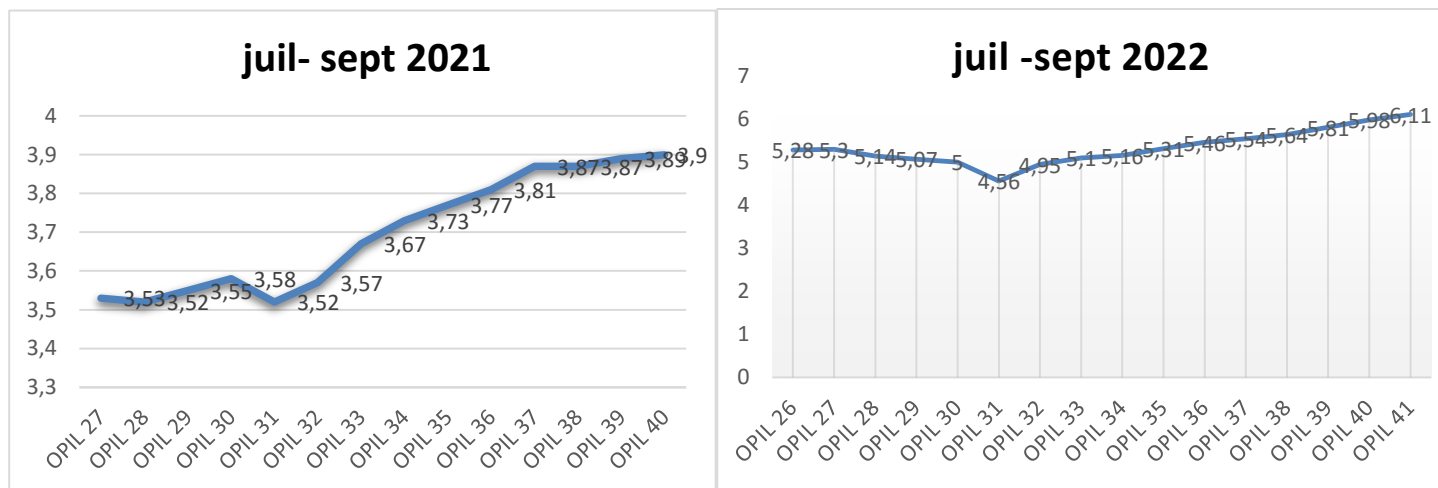
Ces opérations ont représenté 100% de l'encours global des injections de liquidité de la Banque Centrale à fin septembre 2022. Ainsi, trois opérations d'injection de liquidité à maturité longue d'un montant de 50 milliards de FCFA chacune ont été lancées par la BEAC entre juillet et septembre 2022. Cependant, aucune soumission des banques de la place n'a été enregistrée.

En ce qui concerne les opérations de reprise de liquidité a 28 jours, treize (13) opérations de reprise de liquidité à maturité longue d'un montant de 50 milliards de FCFA chacune, ont été lancées entre juillet et septembre 2022 et aucune soumission des banques de la place n'a été enregistrée.

S'agissant des autres interventions telles que les opérations structurelles, les opérations de réglage fin, les apports de liquidités d'urgence, les avances intra-journalières et les avances via le guichet spécial de refinancement à moyen terme, aucune de ce type d'opération n'a été déclenchée.

Concernant le coût des ressources, le taux moyen pondéré des montants adjugés au titre des opérations principales d'injection de liquidité a oscillé entre 4,56% et 6,11% pour le troisième trimestre 2022, contre un coût oscillant entre 3,50% et 3,90% à la même période un an plus tôt.

Graphique 17 : Evolution du TIMP à fin septembre 2022.



Source :BEAC

Quant au collatéral ayant servis comme garantie aux opérations de refinancement de la BEAC pour les banques, il y a lieu de signaler la préférence des établissements de crédit pour les titres publics émis dans la CEMAC face au collatéral privé. En revanche, la révision des décotes sur les titres publics admis en garantie et celui de conditions d'éligibilités des créances à court terme au

refinancement de la BEAC, a entraîné la réduction de quantité de mobilisation des établissements de crédit au guichet de la BEAC.

▪ EVOLUTION DES TAUX D'INTERETS

Le 26 septembre 2022, le Comité de Politique Monétaire, a procédé aux réaménagements des principaux taux d'interventions de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale comme suit :

- ✓ Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) de 4,00% à 4,50% ;
- ✓ Taux de la Facilité de Prêt Marginale (TFPM) de 5,75% à 6,25% ;
- ✓ Taux de la facilité de dépôt (TFD) de 0,00% (inchangé) ;
- ✓ Coefficients des réserves obligatoires à 7,00% sur les exigibilités a vue et 4,50% sur les exigibilités à terme, (inchangés).

Les taux de rémunération des dépôts publics à la BEAC demeurent inchangés depuis 2014 et se présentent comme suit :

- ✓ Taux d'Intérêt sur Placements Publics au titre du Fonds de Réserves pour les Générations Futures (TISPP0) inchangé à 0,40% ;
- ✓ Taux d'Intérêt sur Placements Publics au titre du Mécanisme de Stabilisation des Recettes Budgétaires (TISPP1) inchangé à 0,05% ;
- ✓ Taux d'Intérêt sur Placements Publics au titre des Dépôts Spéciaux (TISPP2) inchangé à 0,00% ;

▪ COMPARTIMENT INTERBANCAIRE

Le volume des transactions interbancaires a progressé de 70,0% entre le troisième trimestre 2021 et le troisième trimestre 2022. Cette évolution s'explique notamment par : i) la réduction progressive du montant des injections des liquidités par la BEAC, entraînant ainsi les banque à concourir sur le marché interbancaire pour satisfaire leur besoins et ii) une forte priorité de certains établissements de crédit à faire des opérations au sein du même groupe.

En effet, l'encours des transactions interbancaires au cours du troisième trimestre 2022 s'est établi à 205,6 milliards de FCFA, contre 120,9 milliards de FCFA au troisième trimestre 2021. Il s'agit des opérations de pension livrée de maturité allant de 7 à 31 jours avec des taux oscillant entre 4% et 6,50%.

Tableau 6 : Evolution des transactions interbancaires (en millions de FCFA)

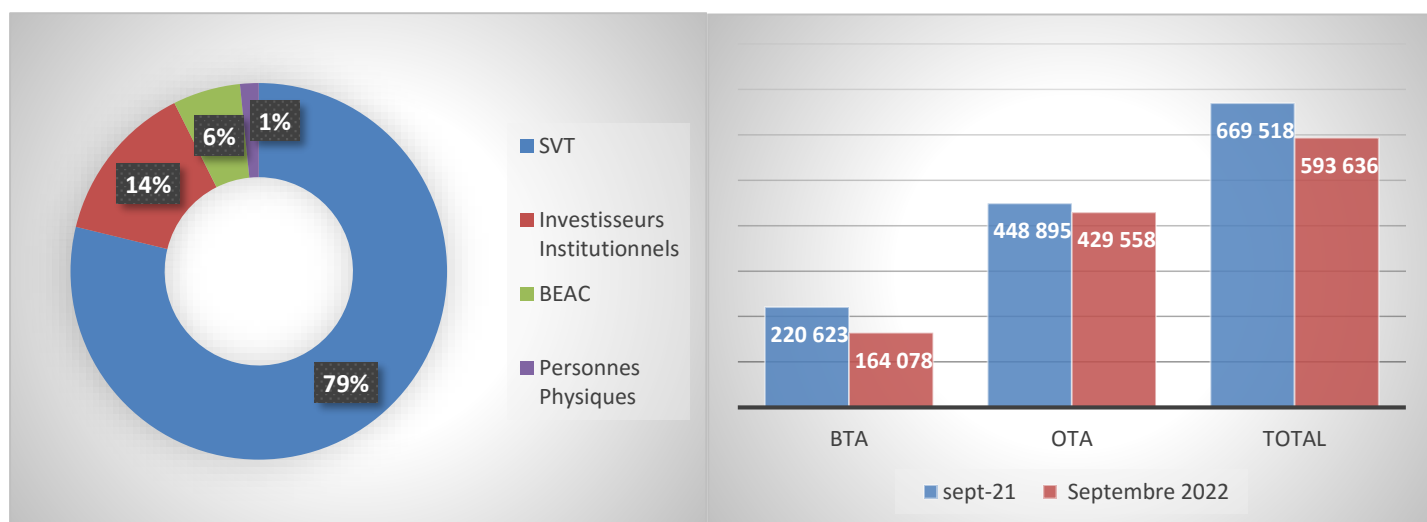
	T3 2021	T3 2022	Evolution(%)	Observations
Juillet	54 250	112 425	107%	T3 2021 , maturité de 14 jrs a 31 jrs
Août	61 670	68 213	11%	T3 2021 ,TMP de 4% à 5%
Septembre	5 000	25 000	400%	T3 2022 , maturité de 7 jrs a 31 jrs
TOTAL	120 920	205 638	70%	T3 2021 ,TMP de 4% à 6,5%

▪ MARCHE DES TITRES PUBLICS

Le marché de titres publics émis par adjudication s'est caractérisé, entre septembre 2021 et septembre 2022, par : i) la poursuite du dynamisme du compartiment primaire observé depuis trois ans et ii) une baisse des coûts des émissions. Le montant mobilisé par le Trésor se situe à 194,49 milliards de FCFA.

La répartition de l'encours des titres de la CEMAC à fin septembre 2022, par catégories des détenteurs finaux est la suivante : 78% des valeurs du Trésor en circulation sont détenues par les Spécialistes en Valeurs du Trésor, 13,8% sont détenus par les investisseurs institutionnels, 5,80 % détenus par la BEAC dans son programme de rachat des valeurs du trésor et le reste 1,6% sont détenus par les personnes physiques. Cette situation s'explique notamment par : i) le fait que certains SVT n'enregistrent toujours pas les titres acquis pour le compte des investisseurs dans les comptes dédiés à ces derniers, biaisant ainsi le principe de ségrégation des comptes ; ii) la faible culture financière des agents économiques qui demeurent très peu imprégnés des opportunités de placement sur ce marché et iii) les taux de rendement jugés encore faible par certains investisseurs institutionnels, malgré que le coût moyen de ressources est passé de 7,03% à 7,12% entre août et septembre 2022.

Graphique 18 : Evolution des encours et détenteurs des titres publics de la Guinée Equatoriale à fin septembre 2022 (en millions de FCFA)



Source : BEAC

La BEAC, dans le cadre de mesures de soutiens aux économies de la sous-région, à travers son programme de rachat des titres, détient 26,5% des Obligations du Trésor Assimilables émis par le Trésor Equato-Guinéen.

L'évolution du taux moyen pondéré des émissions des Bons du Trésor Assimilables s'est modéré, oscillant entre 9, % et 6,55% entre septembre 2021 et septembre 2022 . S'agissant du prix moyen pondéré des émissions des OTA, il a oscillé entre 86% et 88% du nominal.

L'encours global des titres publics à souscription libre du Trésor de la République de Guinée Équatoriale a reculé de 11%, passant de 669,51 milliards de FCFA à fin septembre 2021, à 593,63 milliards de FCFA à fin septembre 2022.

▪ **RÉSERVES OBLIGATOIRES**

Le volume des réserves obligatoires à constituer par les assujettis a augmenté de 11,22% entre le troisième trimestre 2021 et celui de 2022. Ainsi, le niveau des réserves obligatoires exigé aux banques s'est élevé à 79,8 milliards de FCFA en septembre 2022 contre 72,8 milliards de FCFA un an plus tôt.

Sur cette même période, tous les assujettis ont respecté le niveau de constitution des réserves obligatoires, contre un assujetti en déficit de constituions de réserves obligatoires a la même période un an auparavant. Ainsi, les coefficients de Réserves Obligatoires sont demeurés inchangés à 7% pour les exigibilités à vue et à 4,5% pour les exigibilités à terme sur la période sous revue.

▪ **OPERATIONS AVEC LE TRESOR PUBLIC**

Les créances de la Banque Centrale auprès du Trésor National se sont maintenues à 608,70 milliards de FCFA au cours de la période d'analyse.

S'agissant des placements du Trésor, ils ont évolué comme suit :

Le solde du compte « Mécanisme de Stabilisation des Recettes Budgétaires (MSRB) » est passé de 47,16 milliards de FCFA à fin septembre 2021 pour se situer à 510,11 milliards de FCFA un an plus tard, suite aux nouveaux placements effectués par le Trésor, soit une progression de 981,6%.

En ce qui concerne, le solde du compte « Fonds des Réserves pour les Générations Futures », il est passé d'un solde de 42,54 milliards de FCFA à fin septembre 2021 pour s'établir à 42,68 milliards de FCFA à la même période un an plus tard, soit une progression de 0,33%.

Quant au solde du compte « Dépôts spéciaux », ce compte se vu considérablement à la baisse, passant de 53,17 milliards de FCFA à fin septembre 2021, pour s'établir à 0,16 milliards de FCFA un an plus tard, soit une diminution de 99,69%.

ANNEXES

Tableau 7 : Principaux Indicateurs économiques et financiers 2013-2025

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	(Variations annuelles, en %)			Estim.	Estim.	Estim.	Estim.	Estim.	Estim.	MAJ. Nov	Prév.	Prév.	Prév.
PIB, prix et population													
Taux de croissance (PIB global en termes	-4,0	-0,7	-9,3	-9,5	-2,1	-3,1	-4,4	-4,6	0,9	3,9	-3,5	-7,1	-2,2
dont secteur pétrolier	-7,7	1,2	-15,0	-8,8	-6,5	-10,3	-10,9	-5,3	-6,7	2,9	-8,2	-23,1	-11,8
secteur non pétrolier	0,9	-3,1	-2,2	-10,2	2,8	4,2	1,2	-4,0	6,6	4,6	-0,4	2,4	2,1
Taux de croissance démographique	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4
Inflation/ (prix à la consommation - en moy	3,0	4,3	1,7	1,4	0,8	1,3	1,2	4,7	-0,1	5,2	4,5	3,3	2,7
Finances publiques													
Recettes totales	-15,7	-3,0	-20,9	-45,4	6,7	20,0	-14,2	-33,9	26,9	15,0	-5,2	-7,6	-6,4
dont recettes pétrolières	-14,2	-8,2	-25,9	-51,2	17,6	23,4	-16,5	-36,7	34,2	13,7	-9,6	-10,5	-9,6
recettes non pétrolières	-17,9	48,8	9,5	-21,5	-21,0	7,2	-4,3	-22,9	3,8	20,4	12,0	1,5	2,4
Dépenses totales	-17,3	2,6	-4,9	-42,2	-26,1	3,7	-22,3	-17,1	-6,8	17,0	-6,6	-4,4	-3,8
dont dépenses courantes	6,9	-10,9	-11,9	4,2	2,6	3,9	1,3	-10,6	2,5	16,7	-5,6	-2,5	-2,2
dépenses en capital	-23,4	7,4	-2,9	-54,6	-43,7	3,4	-48,8	-31,5	-33,6	64,8	-9,6	-10,5	-9,6
Monnaie et crédit													
Avoirs extérieurs nets	4,8	-31,6	-47,6	-80,9	-57,1	42,0	-177,7	-219,5	38,4	129,4	106,5	62,0	39235,2
Crédits à l'économie	33,6	17,3	14,0	3,7	1,4	1,8	-20,6	0,0	-3,0	2,7	3,3	-2,3	-20,9
Créances nettes sur l'Etat	-18,0	43,9	71,6	227,4	50,9	3,6	97,8	10,1	-12,3	54,6	4,7	7,4	-3,0
Masse monétaire (M2)	6,9	-13,6	-10,8	-16,0	1,0	-2,6	-7,9	-7,0	0,4	57,2	1,8	3,4	12,1
Concours de la BEAC aux banques	200,0	52,8	-34,5	93,3	-39,2	71,5	-5,7	5,3	11,1	0,0	-25,0
Taux de couverture extérieure (fin de péric	100,7	80,6	55,9	8,4	7,1	7,1	7,3	7,7	6,9	30,4	27	28	56
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB)	2,21	2,63	2,88	3,17	3,35	3,63	4,08	4,36	4,71	3,33	3,33	3,35	3,10
Taux directeur BEAC - TIAO (fin de péric	3,25	2,95	2,95	2,45	2,95	3,50	3,50	3,25	3,50	4,00	4,00	4,00	4,00
Secteur extérieur													
Exportations, fob	-17,2	-9,9	-46,1	-28,5	24,4	12,1	-8,2	-48,8	52,5	72,1	-22,2	-27,0	-15,7
Importations, fob	-3,5	-4,6	-23,1	-6,5	-11,3	-5,5	-24,7	-39,6	77,4	48,7	3,8	-20,1	-6,7
Termes de l'échange	-3,0	-10,3	-46,5	-5,3	26,5	24,9	-6,4	-32,8	57,8	51,7	-17,8	-10,5	-7,4
Variation des prix à l'exportation	-9,4	-10,5	-36,1	-19,3	23,9	24,3	-3,1	-35,6	66,1	88,1	-13,7	-7,1	-5,7
Variation des prix à l'importation	-6,6	-0,2	19,4	-14,8	-2,1	-0,5	3,5	-4,1	5,3	24,0	5,0	3,9	1,8
Taux de change effectif réel	6,9	5,8	-0,1	1,5	-1,6
Taux de change effectif réel des export	7,0	5,9	0,1	1,3	-1,5
Taux de change effectif réel des import	1,7	3,1	-0,2	2,1	-2,9
Marge de compétitivité cumulée depuis	-55,8	-64,8	-64,6	-67,0	-64,3
Monnaie et crédit													
Avoirs extérieurs nets	6,4	-41,3	-49,2	-49,1	-7,7	2,4	-15,2	-15,7	-2,9	17,7	-3,1	0,0	26,0
Avoirs intérieurs nets	0,5	27,7	38,4	33,1	8,7	-5,1	7,3	8,7	3,3	39,5	4,9	3,4	-14,0
Crédit intérieur net	2,3	34,4	36,7	31,4	11,0	0,8	6,4	6,1	-11,6	36,5	4,8	3,3	-14,0
Créances nettes sur l'Etat	-9,9	26,6	28,1	28,4	9,7	-1,0	27,5	6,1	-8,8	34,1	2,9	4,7	-2,0
Crédits à l'économie (crédits actifs)	12,2	7,9	8,6	2,9	1,4	1,8	-21,1	0,0	-2,9	2,4	2,0	-1,4	-12,0
Autres postes nets	-1,8	-6,8	1,7	1,7	-2,3	-5,8	0,9	2,7	14,9	2,9	0,1	0,2	0,0
Masse monétaire (M2)	6,9	-13,6	-10,8	-16,0	1,0	-2,6	-7,9	-7,0	0,4	57,2	1,8	3,4	12,1
Comptes nationaux													
Produit intérieur brut	-4,0	-0,7	-9,3	-9,5	-2,1	-3,1	-4,4	-4,6	0,9	3,9	-3,5	-7,1	-2,2
dont secteur pétrolier	-4,3	0,7	-8,3	-4,6	-3,4	-5,2	-5,1	-2,3	-2,9	1,2	-3,2	-8,6	-3,6
secteur non pétrolier	0,4	-1,4	-1,0	-4,9	1,3	2,1	0,7	-2,3	3,8	2,8	-0,2	1,5	1,4
Demande intérieure brute	1,8	-1,8	-29,4	-6,7	-2,2	1,5	-7,7	-13,6	20,7	11,9	-4,6	-10,8	-3,0
Consommation	3,8	3,2	-22,8	5,9	-14,8	0,7	1,0	-11,2	20,3	13,3	-2,5	-8,9	-1,4
Publique	1,7	-2,6	-2,0	1,0	0,1	0,8	0,7	-2,6	0,6	1,0	-3,0	-0,4	-0,4
Privée	2,2	5,8	-20,8	4,9	-14,9	-0,2	0,3	-8,6	19,7	12,4	0,5	-8,6	-1,0
Investissements bruts	-2,1	-5,1	-6,6	-12,6	12,7	0,9	-8,8	-2,4	0,4	-1,4	-2,1	-1,9	-1,6
Publics	-5,1	-1,8	-1,3	-10,8	-2,5	0,8	-3,2	-1,2	-0,1	1,2	-0,2	-0,4	-0,3
Privés (Entreprises et ménages)	3,0	-3,3	-5,3	-1,8	15,2	0,1	-5,5	-1,3	0,5	-2,6	-1,9	-1,5	-1,3
dont secteur pétrolier	1,3	-3,7	-2,2	-1,0	8,3	-0,8	-5,4	-0,1	1,4	1,8	-0,4	-0,8	-0,8
secteur non pétrolier	1,7	0,4	-3,1	-0,8	6,9	0,9	-0,2	-1,1	-0,9	-4,4	-1,5	-0,7	-0,5
Variation des stocks	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations nettes	-5,7	1,1	20,1	-2,8	0,1	-4,6	3,3	9,1	-19,8	-8,0	1,1	3,7	0,8
Exportations de biens et services non fac	-4,2	0,3	-4,2	-3,8	2,0	-10,1	-2,9	-5,4	-7,7	-7,1	-2,2	-5,1	-2,1
Importations de biens et services non fac	-1,6	0,8	24,4	1,0	-1,9	5,5	6,3	14,5	-12,2	-0,9	3,4	8,8	2,9
Comptes nationaux													
Investissements	39,1	35,8	46,7	28,2	31,8	29,4	26,3	26,9	26,9	29,6	28,7	27,6	27,0
dont Secteur pétrolier	7,0	3,6	3,1	1,1	10,3	8,6	8,3	8,9	10,7	14,4	12,1	9,5	8,1
Épargne intérieure	64,5	55,0	47,9	24,0	37,8	43,7	41,3	34,4	29,7	43,6	33,7	30,6	27,2
Épargne nationale	37,4	33,8	32,4	2,7	30,0	31,4	21,1	31,5	20,5	31,9	22,2	21,2	19,2
Finances publiques													
Recettes totales	27,5	26,9	29,8	19,1	18,6	20,6	18,5	14,2	15,0	13,6	13,9	13,8	13,2
Recettes pétrolières	25,0	23,1	24,0	13,7	14,8	16,8	14,6	10,8	12,0	10,8	10,5	10,1	9,3
Recettes non pétrolières	2,5	3,8	5,8	5,4	3,9	3,8	3,8	3,4	3,0	2,8	3,4	3,7	3,9
Dépenses totales	34,0	35,2	46,9	31,8	21,5	20,5	16,7	16,0	12,4	12,3	12,4	12,8	12,5
Dépenses courantes	8,9	8,0	9,9	12,1	11,3	10,9	11,5	11,9	10,2	9,3	9,5	10,0	10,0
Dépenses en capital	25,1	27,2	37,0	19,7	10,1	9,7	5,2	4,1	2,3	2,9	2,9	2,8	2,6
Solde budgétaire primaire (déficit -)	-6,1	-7,7	-16,6	-11,8	-2,4	0,8	2,7	-0,8	3,6	2,3	2,8	2,3	1,8
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	-6,1	-7,7	-16,6	-11,8	-2,4	0,8	2,7	-0,8	3,6	2,3	2,8	2,3	1,8
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et	-75,3	-72,2	-69,4	-40,3	-27,7	-26,7	-18,4	-15,4	-12,5	-14,3	-11,9	-10,8	-9,7
Solde budgétaire, base engagements hors	-6,5	-8,3	-17,0	-12,7	-2,8	0,1	1,8	-1,8	2,5	1,3	1,5	1,1	0,7
Solde budgétaire, base engagements dons	-6,5	-8,3	-17,0	-12,7	-2,8	0,1	1,8	-1,8	2,6	1,3	1,5	1,1	0,7
Solde budgétaire de base (déficit -)	-6,5	-8,3	-17,0	-12,7	-2,8	0,1	1,8	-1,8	2,6	1,3	1,5	1,1	0,7
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 %	-10,3	-9,9	-20,9	-6,6	-1,3	-2,7	-0,7	-0,3	1,8	0,5	-0,1	-0,2	-0,3
Secteur extérieur													
Exportations de biens et services non fac	71,9	65,3	51,0	44,0	51,2	50,4	47,8	29,4	36,5	48,4	41,2	32,8	28,5
Importations de biens et services non fac	46,4	46,1	49,8	48,2	45,2	36,1	32,7	21,9	33,7	34,4	36,3	29,9	28,3
Solde du compte courant (dons off.incl., d	-2,7	-4,7	-18,3	-29,3	-8,6	-2,9	-7,5	2,5	-8,2	0,8	-8,0	-7,8	-8,9
Solde du compte courant (dons off.excl., c	-2,6	-4,1	-16,8	-29,2	-8,5	-2,5	-7,4	2,4	-8,3	0,7	-8,1	-7,9	-9,0
Encours de la dette extérieure/PIB	6,8	8,9	8,9	10,6	9,8	11,7	15,3	16,8	14,7	9,8	10,5	11,3	11,3
Ratio du service de la dette/Export bsnf	2,8	2,6	3,4	4,0	2,7	2,8	4,6	19,8	4,5	3,4	4,1	5,1	6,8
Ratio du service de la dette/Recettes budg	7,3	6,3	5,9	9,1	7,5	6,9	12,0	41,1	10,9	12,1	12,2	12,0	14,8
Encours de la dette totale/PIB	---	28,4	32,5	51,4	48,7	46,6	44,4	51,7	44,0	23,7	21,6	19,3	17,5
Réserves extérieures (en mois d'importatio	7,8	5,9	3,6	0,2	0,1	0,2	0,2	0,5	0,2	1,5	1,1	1,4	4,3
Réserves extérieures (en mois d'importatio	5,7	4,2	2,5	0,2	0,1	0,1	0,1	0,28	0,13	1,2	1,0	1,2	3,7
Pour mémoire													
PIB nominal (en milliards de FCFA)	9 789,6	9 704,8	6 923,8	5 907,4	6 468,1	7 007,8	6 715,1	5 785,1	6 944,1	8 833,0	8 150,9	7 581,1	7 449,2
PIB non pétrolier (en milliards de FCFA)	4 039,3	4 151,0	4 050,5	3 748,2	3 992,3	4 212,1	4 367,9	4 341,6	4 712,6	5 237,2	5 334,1	5 545,6	5 744,8
Population (en millions d'habitants)	1,1	1,2	1,2	1,3	1,3	1,4	1,4	1,4	1,5	1,5	1,6	1,7	1,7
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	17 342,8	16 632,6	9 581,1	7 883,6	8 516,6	9 334,5	8 195,8	6 959,5	8 376,5	8 936,7	8 003,1	7 244,2	6 929,3